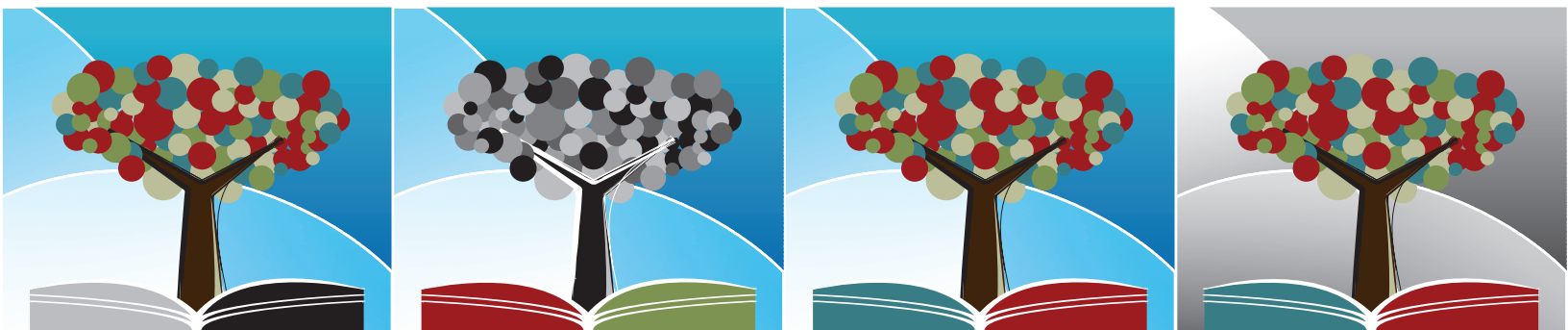


CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



**Le bénévolat d'anciens  
délinquants : pratiques  
exemplaires pour les  
programmes communautaires**  
Rapport de recherche

William Morrison, Ph. D.

Cynthia Doucet, Ph. D.

l'Université du Nouveau-Brunswick

et

Joanne L. Murray

la Société John Howard du Grand Moncton

© Imagine Canada, 2006

Le Centre de développement des connaissances renonce aux droits d'auteurs relatifs à ses documents, au profit de leur utilisation non commerciale par des organismes de bienfaisance et des organismes bénévoles. Nous encourageons tous les organismes de bienfaisance et les organismes bénévoles à reproduire et à distribuer toutes les publications du Centre de développement des connaissances, en citant leurs auteurs et Imagine Canada. Prière de vous adresser à Imagine Canada si vous souhaitez insérer un lien vers nos publications dans votre site Web.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Centre de développement des connaissances, visitez <[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)>.

Centre de développement des connaissances

Imagine Canada

425, avenue University, bureau 900

Toronto (Ontario)

Canada M5G 1T6

Tél. : 416 597-2293

Télec. : 416 597-2294

Courriel : [kdc@imaginecanada.ca](mailto:kdc@imaginecanada.ca)

<[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)>

No ISBN 1-55401-275-9

Le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada est financé dans le cadre de la Direction de la Participation dans les communautés du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag icon above the letter "a".

---

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Analyse documentaire</b>	<b>2</b>
<b>Entrevues avec les personnes-ressources</b>	<b>13</b>
<b>Constatations des groupes de discussion</b>	<b>22</b>
<b>Thèmes et pratiques communs</b>	<b>30</b>
<b>Dernières réflexions</b>	<b>38</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>39</b>

---

# Remerciements

La Société John Howard du Grand Moncton remercie avec reconnaissance de leur contribution les 41 anciens délinquants et les 21 personnes-ressources qui ont participé à cette étude. Leur honnêteté a été grandement appréciée dans la discussion sur leurs expériences et a profondément enrichi l'ensemble des connaissances sur le bénévolat. Leur attachement au bénévolat, en dépit des obstacles qu'ils ont eu à surmonter, nous a profondément impressionnés.

Les auteurs souhaitent également remercier le personnel du Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada qui nous a permis de définir des priorités et de prodiguer des encouragements pendant les diverses phases de cette étude.

---

# Le bénévolat d'anciens délinquants : pratiques exemplaires pour les programmes communautaires

## Introduction

---

La Société John Howard du Grand Moncton a entrepris, en mai 2005, un travail de recherche en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick pour recenser les pratiques exemplaires liées au recrutement et à l'affectation d'anciens délinquants en qualité de pairs bénévoles dans des programmes de réadaptation communautaires. Nous espérons que les conclusions de ce travail de recherche serviront à l'élaboration, par les organismes communautaires, de politiques et de méthodes de travail pour les programmes de pairs bénévoles.

Ce travail de recherche s'est déroulé en quatre phases :

- analyse de publications évaluées par les pairs et traitant de la prestation de programmes;
- entrevues avec des personnes-ressources fournissant des services liés à la prestation de programmes de réadaptation communautaires;
- groupes de discussion avec des clients et d'anciens clients (dont la majorité étaient pairs bénévoles) de programmes communautaires de réadaptation et de soutien de quatre régions canadiennes;
- analyse des thèmes convergents liés à la prestation de services et aux pratiques révélées par le recueil de données.

Ce rapport récapitule les conclusions de ce travail de recherche. La première section présente l'analyse des publications pertinentes sur les programmes de pairs bénévoles faisant appel à d'anciens délinquants. La deuxième section recense les points de vue des fournisseurs de services communautaires sur l'élaboration et la mise en place de programmes de pairs bénévoles. La troisième section récapitule la rétroaction des membres des groupes de discussion sur leur participation, en qualité de clients et de bénévoles, à des programmes de réadaptation communautaires. La quatrième et dernière section expose les thèmes révélés par ce travail de recherche et susceptibles de servir de lignes directrices aux intervenants et aux décideurs participant à des programmes de bénévolat faisant appel à d'anciens délinquants ou qui projettent d'en créer.

---

## Analyse documentaire

---

### Introduction

Nous avons répertorié de récents documents professionnels et de recherche (c'est-à-dire écrits ou publiés entre 1995 et 2005), d'origine canadienne et internationale. Il s'agissait de documents de recherche revus et corrigés professionnellement, de résumés et d'articles d'analyse documentaire, d'évaluations de programmes et d'autres documents liés à la conception et la prestation de programmes de pairs bénévoles faisant appel à d'anciens délinquants. Des documents fondés sur des éléments probants ont été tirés d'informations et d'articles publiés dans des publications reconnues, ainsi que de récentes analyses non publiées, effectuées par des intervenants et des fournisseurs de services responsables du recrutement et de la gestion de bénévoles.

Nous avons accordé une attention particulière au recensement d'études et de rapports liés à des programmes de pairs bénévoles dans le contexte de la réadaptation communautaire et aux documents où figuraient des recommandations précises sur la sélection, la formation et l'évaluation des pairs bénévoles.

Les sources d'information récentes et accessibles étaient, en général, descriptives et axées sur la justification, les démarches théoriques et les avantages reconnus des programmes de pairs bénévoles faisant appel à d'anciens délinquants. Les lignes directrices et les descriptions de programme étaient rarement détaillées, mais utiles pour recenser les différentes modalités de bénévolat des pairs pour les anciens délinquants, ainsi que le large éventail d'enjeux liés à la conception et la mise en place

de programmes de pairs bénévoles. Des études empiriques destinées à évaluer l'efficacité de ces programmes étaient essentiellement absentes des publications que nous avons analysées, faisant ainsi apparaître un futur domaine de recherche.

La synthèse des publications que nous avons analysées pour ce travail de recherche est exposée ci-dessous. Nous commençons par analyser les obstacles à l'utilisation des pairs bénévoles, ses avantages et sa justification, puis nous décrivons les activités et les programmes de pairs bénévoles. Nous présentons ensuite, dans les grandes lignes, les principaux enjeux liés au recrutement, à la sélection, à la formation et à la supervision des pairs bénévoles. Enfin, nous exposons des méthodes d'évaluation à appliquer éventuellement aux programmes de pairs bénévoles.

### Bénévolat et intégration

La question de l'intégration est devenue depuis quelques années un enjeu fondamental dans le bénévolat. Bien que toutes sortes de personnes fassent du bénévolat, certaines d'entre elles sont plus susceptibles que d'autres de participer à des programmes de bénévolat structurés. Selon une récente étude de l'intégration dans le bénévolat, certains groupes particuliers sont sous-représentés dans le bénévolat formel et sont, par conséquent, exposés à un risque « d'exclusion sociale ». Les personnes ayant participé à des programmes de réhabilitation communautaires ou étant sorties du cadre judiciaire ou de détention faisaient partie de celles qui signalaient des obstacles pour faire du bénévolat (Smith, Ellis, Howlett et O'Brien, 2005).

Smith et autres (2005) ont signalé que les anciens délinquants n'avaient, en règle générale, aucune expérience formelle du bénévolat et qu'ils étaient nombreux à ne pas concevoir sa pertinence dans leur vie. Ils signalaient des obstacles au bénévolat, dont l'obligation de « s'enrégimenter » dans des activités bénévoles régulières et le manque de confiance envers de nouveaux milieux et de nouvelles relations. Les anciens délinquants ont également signalé que de nombreux organismes et employés de programmes ne souhaitaient pas leur participation à titre de bénévoles à cause de leurs anciens démêlés avec la justice. Selon de nombreux anciens délinquants, ils ne connaissaient pas les possibilités de bénévolat et n'avaient pas non plus été sollicités pour en faire. Les autres obstacles étaient les suivants : lenteur des modalités de recrutement et de sélection et faux frais éventuels liés au bénévolat (p. ex., frais de transport). En réponse à une question sur ce qui réduirait les obstacles précis et rendrait le bénévolat plus ouvert, les anciens délinquants ont répondu que le bénévolat devrait présenter les caractéristiques suivantes :

- être une expérience agréable;
- comporter une formation;
- permettre d'acquérir et de mettre en application de nouvelles compétences;
- préparer à l'emploi;
- comporter des témoignages de reconnaissance et des mesures incitatives;
- bénéficier du soutien du personnel et des pairs;
- favoriser le travail d'équipe.

## Avantages associés au bénévolat des pairs faisant appel à d'anciens délinquants

Les délinquants sont considérés traditionnellement comme des « participants passifs » à la réadaptation de leurs pairs. Les ressources de ces personnes sont rarement prises en compte dans la conception et la prestation de services conçus pour améliorer ou prolonger la démarche de thérapie ou de guérison d'autrui (Devilly, Sorbello, Eccleston et Ward, 2005). Le bénévolat est, en revanche, une forme de « civisme actif » dans laquelle les bénévoles rendent de précieux services aux autres membres de la communauté. De nombreux théoriciens ont souligné les avantages thérapeutiques de la participation d'anciens délinquants à des actions bénévoles conçues pour soutenir leurs pairs dans le cadre communautaire. Ces avantages sont les suivants :

- les programmes de bénévolat fournissent un cadre propice à l'apprentissage et à la mise en pratique de nouvelles compétences par les pairs bénévoles, dans une ambiance solidaire (Fraser et Watkins, 2004);
- le bénévolat permet aux anciens délinquants d'être des modèles de rôle positifs pour leurs pairs et de démontrer à autrui « qu'on peut changer le cours de sa vie » dans la communauté (Fraser & Watkins, 2004);
- le bénévolat responsabilise les anciens délinquants et leur permet de se réaliser, ce qu'ils ont pu vainement rechercher autrefois dans le style de vie et les choix qu'ils ont opérés (Maruna, 2001);

- le bénévolat des pairs implique « de s'occuper des autres et d'avoir le sentiment de compter pour les autres. » Des interactions de ce type favorisent un sentiment d'acceptation et d'appartenance, à la fois chez le bénévole et chez celui qui bénéficie de son bénévolat (Four Pillars Coalition, 2004);
- les pairs bénévoles sont souvent « crédibles » et « dignes de confiance » aux yeux des bénéficiaires des programmes, parce qu'ils ont vécu des expériences ou des situations identiques (Santé Canada, 2001);
- l'appel aux pairs bénévoles incite les participants aux programmes à être « honnêtes » et à assumer la « responsabilité » de leurs actes (Four Pillars Coalition, 2004);
- les pairs bénévoles jouent un rôle important en aidant d'autres personnes à renoncer à des relations ou des situations qui nuisent à leur réadaptation au cadre communautaire (White, 2004);
- les pairs bénévoles aident les participants aux programmes à nouer des relations constructives au sein de la communauté, qui leur prodiguent des encouragements et les soutiennent dans leur démarche de réadaptation (Alberta Seventh Step Society, 2005).

## Principaux termes et définitions

Dans le contexte des programmes de réadaptation, le terme de « pair » est souvent employé pour désigner une personne qui connaît et a fait personnellement l'expérience de la guérison. On les désigne parfois éventuellement sous le terme de « conseiller en guérison » parce qu'ils connaissent personnellement

et en détail les défis à relever pendant la réadaptation (White, 2004).

Les termes « compétences des pairs » désignent les enseignements qu'une personne a tirés de sa vie et qui sont susceptibles d'en aider d'autres. Comme White (2004) l'a expliqué,

« Ce n'est pas l'expérience des blessures ni de les avoir transcendées qui constituent la compétence. Ce sont les enseignements tirés de cette expérience et qui peuvent servir à d'autres personnes, ainsi qu'une nouvelle éthique qui transforme l'apprentissage en services rendus à autrui. » (p. 6)

Les termes pairs et compétences des pairs ne font pas seulement ressortir l'importance de l'expérience commune des pairs bénévoles et de leurs clients, mais aussi le désir de transformer des enseignements en services efficaces et déontologiques à rendre à autrui. Les programmes de réadaptation communautaires qui font appel à d'anciens clients pour dispenser des services doivent prendre les mesures qui s'imposent pour préparer ces bénévoles à l'exercice de leurs responsabilités.

Les termes « éducation par les pairs » et « pair éducateur » impliquent la mise en pratique des compétences des pairs dans les modalités de prestation d'un programme ou d'un service. Le terme « éducation par les pairs » désigne le large éventail de rôles du « pair éducateur », dont la formation, l'animation d'activités, le counseling, la modélisation et l'aide, au service des pairs (Deville et autres, 2005).



## La justification des programmes de bénévolat reposant sur les pairs bénévoles : perspectives théoriques et de recherche

La justification des programmes de bénévolat faisant appel aux pairs repose largement sur des concepts tirés de la théorie de l'apprentissage social, de la théorie de l'inoculation sociale, de la théorie de l'association différentielle et des démarches s'appuyant sur les points forts (Devilley et autres, 2005; Maruna et LeBel, 2003).

*La théorie de l'apprentissage social* affirme que le changement n'est possible que si les personnes disposent d'un modèle à observer, sur lequel elles peuvent calquer de nouveaux comportements, tant qu'elles n'ont pas suffisamment d'assurance pour les suivre d'elles-mêmes. L'efficacité du modèle dépend de ses qualités, des caractéristiques des observateurs et de la perception des conséquences du changement de comportements. D'un point de vue théorique, les délinquants peuvent réagir plus favorablement à des personnes ayant vécu des expériences identiques aux leurs et qui ont réussi en milieu communautaire. D'anciens délinquants ayant réussi à s'amender peuvent donc être considérés comme des « modèles de rôle » crédibles et seront peut-être plus efficaces que d'autres modèles de rôle pour convaincre d'adopter des comportements positifs (Devilley et autres, 2005; Turner et Shepherd, 1999).

*La théorie de l'inoculation sociale* postule qu'on ne désire pas naturellement adopter des comportements malsains (p. ex., la toxicomanie), mais que c'est souvent le résultat d'un manque de capacité personnel ou d'aptitude à résister aux pressions sociales. En revanche, les personnes ayant mis au point des « arguments » pour contrer ces pressions

sont considérées comme « vaccinées » contre les influences de ce type. Selon Devilly et autres (2005), les arguments fournis par des pairs délinquants ayant réussi à faire face à de telles pressions, seront sans doute plus « réalistes » et « acceptables » que les raisons des professionnels du soutien ou d'autres spécialistes reconnus dans ce domaine.

*La théorie de l'association différentielle* associe des concepts clés, tirés de la théorie de l'apprentissage social ainsi que de la théorie de l'inoculation sociale. Elle affirme que les comportements délinquants s'apprennent à partir de situations sociales dans lesquelles les personnes concernées s'identifient étroitement à des pairs qui modélisent, enseignent ou crédibilisent des attitudes, des valeurs, des raisonnements et des comportements qui enfreignent la loi. La théorie de l'association différentielle soutient également que l'influence des pairs pourrait être convaincante pour promouvoir et façonner des valeurs prosociales (Turner et Shepherd, 1999).

*Les démarches s'appuyant sur les points forts* tiennent compte du potentiel des personnes qui se sont écartées d'une « carrière dans la déviance », en s'engageant dans une autre carrière où elles apportent leur aide et font toute la différence dans la vie des autres (Maruna et LeBel, 2003).

Ces modèles théoriques ont été mis en pratique dans des programmes en douze étapes qui mettent l'emphase sur l'efficacité et les avantages thérapeutiques de l'aide des pairs dans la démarche de guérison ou le traitement. Les participants qui sont parvenus à une certaine réussite jouent le rôle de parrains et deviennent les mentors et les enseignants des nouveaux membres de ces programmes (Maruna et LeBel, 2003). Ce « principe de l'aidant » a été

largement utilisé dans le traitement de la toxicomanie et en milieu correctionnel. Ce modèle motive les pairs à faire preuve de compréhension et de sollicitude responsables les uns envers les autres. Les membres du milieu thérapeutique luttent résolument contre les comportements qui compromettent la guérison ou le traitement. Les réunions en petit groupe incitent leurs membres à assumer la responsabilité de leur évolution personnelle et de leur développement (Broekaert, van der Straten, D'oosterlinck et Kooyman, 1999; Vandeveld, Broekaert, Yates et Kooyman, 2004).

Certains travaux de recherche ont porté sur les relations entre le bénévolat, l'aide des pairs et la réinsertion des délinquants. Selon Uggen and Janikula (1999), par exemple, les bénévoles sont moins susceptibles d'être arrêtés, même en tenant compte des effets des attitudes et des comportements antisociaux, prosociaux et conventionnels. Maruna (2001) a démontré que, par comparaison avec les délinquants actifs, les anciens délinquants qui s'étaient amendés au sein de la communauté manifestaient des attitudes nettement plus compatissantes et altruistes. Ils se préoccupaient davantage d'apporter leur contribution à la société au sens large. En règle générale, les peines axées sur le service communautaire ont été systématiquement plus efficaces pour atténuer les futurs démêlés avec la justice que les ordonnances de probation ou autres peines traditionnelles (Rex, 2001). L'efficacité possible des méthodes faisant appel à des pairs bénévoles dans le cadre des programmes de réadaptation communautaires a également donné lieu à des comptes rendus anecdotiques d'un large éventail d'organismes sans but lucratif, dont le célèbre programme de la Fondation Delancey Street (Boschee et Jones, 2000).

## Types d'activités possibles pour les pairs bénévoles

Les pairs bénévoles peuvent être utilisés dans un large éventail d'activités de réadaptation communautaires. Les activités suivantes ont été recensées dans notre recherche sur les publications.

### Accompagnement et aide directe par les pairs –

White (2004) décrit en détail le rôle d'accompagnement de la réadaptation ou de la guérison rempli par les pairs bénévoles. C'est un rôle de conseiller et de représentation des clients. Voici les activités effectuées, à ce titre, par les bénévoles :

- expression de soutien et d'encouragements;
- remue-méninges sur la résolution de problèmes;
- aide de personnes ou de familles à accéder à des services et programmes;
- rétroaction franche aux clients sur leurs changements de projets;
- reconnaître les réussites des clients et les féliciter.

**Aide administrative –** D'anciens participants à des programmes peuvent être autorisés à apporter leur aide dans les tâches administratives ou opérationnelles d'un organisme. Il pourrait s'agir de services de réception, tels que recevoir le public et répondre au téléphone ou de services administratifs, comme les photocopies, le classement ou le rangement de matériel (LINC Society, 2006; Trautmann, 1995).

### Interventions devant des groupes

**communautaires –** Les pairs bénévoles peuvent également servir de conférenciers devant des groupes communautaires et dans des écoles sur un large éventail de thèmes, dont la toxicomanie et

---

l'alcoolisme, les conséquences des démêlés avec la justice et le traitement et la guérison (Storrs, 1995).

### **Services de proximité/Interventions**

**d'accompagnement** – Dans les services de proximité auprès des pairs ou en milieu autochtone, les membres d'un groupe de pairs ou d'un réseau social tendent la main à autrui pour dispenser une formation ou d'autres formes de soutien. Le travail de proximité des pairs est jugé particulièrement utile pour atteindre des clients qui n'accueillent pas favorablement les méthodes employées traditionnellement en travail de proximité (Santé Canada, 2001; Rhodes, 1996). Certains programmes de proximité peuvent se consacrer à la réadaptation communautaire. Les interventions d'accompagnement soutiennent les personnes incarcérées qui préparent leur sortie dans la communauté (LINC Society, 2006).

**Groupes d'entraide** – Les programmes d'aide communautaires sont conçus pour aider leurs participants à réintégrer la communauté après leur incarcération. Dans les groupes d'entraide, les bénévoles et les participants aux programmes se rencontrent pour se soutenir les uns les autres, parler de leurs difficultés et de leurs défis et fêter leurs réussites. Les bénévoles animent le groupe et, quand les circonstances s'y prêtent, expliquent les enseignements qu'ils ont tirés de leur propre expérience pour donner de l'espoir et montrer la voie à suivre éventuellement par les clients (LINC Society, 2006; Trautmann, 1995).

**Programmes de prévention du crime** – Certains programmes font appel à d'anciens délinquants pour aider leurs pairs et faire du bénévolat dans les programmes de prévention du crime pour les jeunes ayant eu des démêlés avec la justice. Il peut s'agir de participer à des activités récréatives structurées et liées à des sports, après les cours. Les pairs bénévoles de ces programmes doivent suivre une formation spécialisée, notamment sur les questions de protection des enfants et sur les agréments/l'expertise indispensables pour entraîner des sportifs ou diriger des programmes de loisirs (Fraser et Watkins, 2004).

### **Activités d'amélioration communautaire** –

Certains programmes faisant appel à des pairs bénévoles les font participer à des projets communautaires d'amélioration de la situation sociale des clients ou d'autres membres de la communauté. Il peut s'agir de travaux de construction, de réparation d'habitations, d'entretien de cours ou de satisfaire les besoins fondamentaux de personnes en difficulté (p. ex., à une soupe populaire ou un refuge pour personnes sans abri; LINC Society, 2006).

### **Ateliers/formations dispensés par les pairs** –

Les pairs bénévoles peuvent jouer un rôle de premier plan dans la communication d'informations sur des formations ou la prestation d'ateliers sur des thèmes tels que l'acquisition de compétences de résolution de conflit, l'amélioration de l'estime de soi, le cheminement de carrière/la préparation à l'emploi, les questions de santé/d'hygiène personnelle et les aptitudes à la communication (Bentley, 2000; Boschee et Jones, 2000; Pioneer Human Services, 2005).

---

## Planification et élaboration préliminaires

Il est souvent utile de mettre en place un comité qui dirigera l'élaboration et la planification du programme, pendant sa phase de conception. Ce comité devrait se composer théoriquement de personnes spécialisées en formation, ayant fait l'expérience du bénévolat, de la formation à la formation des pairs, des peines et du traitement en milieu communautaire. De plus, d'anciens délinquants ayant une expérience du bénévolat des pairs seraient de précieuses personnes-ressources pour le comité (Devilley et autres, 2005).

La planification préliminaire devrait aborder la formation du personnel (p. ex., rôles et responsabilités dans le cadre du programme de bénévolat des pairs), la nature des activités des pairs bénévoles (p. ex., types d'activités, durée du service, étendue des responsabilités), les questions éthiques (p. ex., confidentialité pair-client, définition des rôles de professionnel/bénévole, définition du domaine de compétence) et le recrutement des pairs (p. ex., méthodes et modalités de sélection; Devilly et autres, 2005).

Pour ce qui concerne les limites du domaine de compétence des professionnels, le pair bénévole devrait rester affectivement distancié par rapport aux difficultés de ses pairs pour ne pas nuire à l'efficacité de leur relation professionnelle. Les pairs bénévoles ne devraient pas effectuer de tâches se situant à la limite de leur compétence (p. ex, s'ils sont écrasés de tâches ou de responsabilités qui sortent du cadre actuel de leurs compétences). Les pairs bénévoles sont souvent « embauchés » à cause de ce qu'ils ont vécu, mais, ils peuvent être obligés d'utiliser des ordinateurs, dans le cadre de leurs responsabilités,

sans expérience ou avec une expérience limitée de l'informatique. Ils peuvent être sollicités pour participer à des réunions qui peuvent les intimider, s'ils n'en ont pas l'expérience, ni celle des protocoles qui leur sont associés. Les membres du personnel doivent être sensibilisés à ces questions et veiller à ce que le pairs bénévole acquiert progressivement les savoir-faire et les compétences nécessaires à l'assurance requise pour effectuer de nouvelles tâches.

## Recrutement et sélection

Les modalités de recrutement devraient être théoriquement aussi faciles que possible pour tous les bénévoles. Elles devraient faire une large place à la relation personnelle, sous la forme de conversations informelles et d'entrevues individuelles, au lieu de s'appuyer sur des formulaires à remplir. Ces rencontres en tête-à-tête devraient porter sur la préparation du candidat à participer à du bénévolat structuré (Smith et autres, 2005). Les domaines à examiner devraient être les suivants : la pertinence des anciennes infractions, les contraintes liées aux populations vulnérables, les compétences et la formation, la motivation et la stabilité, ainsi que les références (Volunteering England, 2006). Nous discutons chaque domaine ci-après :

### **Pertinence des anciennes infractions**

Les réunions en tête-à-tête avec des bénévoles éventuels ayant été condamnés au pénal devraient permettre d'étudier les circonstances de leurs infractions et leur pertinence éventuelle par rapport à certaines possibilités de bénévolat. Les questions suivantes pourraient être traitées, entre autres.

- Quelle a été la gravité de l'infraction?
- Quand s'est-elle produite?
- Dans quelles circonstances l'infraction s'est-elle produite?
- Le comportement délictueux est-il toujours d'actualité?
- Le candidat est-il récidiviste?
- Sa situation personnelle a-t-elle évolué?
- Quelle est l'attitude du candidat par rapport aux infractions? Le candidat assume-t-il la responsabilité du tort qu'il a provoqué, s'il y a lieu?

### **Contraintes liées aux populations vulnérables**

À cause des anciennes infractions, les affectations qui exigent de travailler auprès de populations vulnérables particulières ou d'entrer en contact avec elles (p. ex., aînés, enfants, adolescents, personnes handicapées ou malades) pourraient ne pas convenir à certains anciens délinquants. Les vérifications des casiers judiciaires et les révélations personnelles servent à ne pas placer les participants aux programmes dans des situations à risque. Les personnes ayant, par exemple, commis de graves infractions contre des adolescents ne devraient pas être placées en présence de personnes plus jeunes (Fraser et Watkins, 2004; Volunteering England, 2006).

### **L'acquisition de compétences/la formation**

Il est souhaitable d'accorder une attention particulière à faire coïncider les compétences et les points forts du bénévole et la situation dans laquelle il fera du bénévolat. Une formation pourra être nécessaire, dans certains cas, pour préparer une personne à son activité bénévole (Volunteering England, 2006).

### **Motivation et stabilité**

Divers organismes bénévoles et communautaires ont insisté sur l'importance de la préparation et des motivations personnelles de l'ancien contrevenant pour qu'il fasse du bénévolat et soit un modèle de rôle efficace pour les autres. Certains organismes exigent que les candidats bénévoles apportent la preuve de :

- leur adhésion à un nouveau style de vie;
- leur acceptation de la démarche d'aide des pairs et des habitudes de travail définies par le programme;
- leur acceptation et leur respect de tous les délinquants, anciens délinquants et professionnelles participant au programme ou aux activités de réadaptation;
- leur désir d'acquérir de nouvelles attitudes et compétences;
- leur désir de respecter la loi, quelles que soient leurs convictions personnelles ou morales (Alberta Seventh Step Society, 2005).

Selon Devilly et autres (2005), les pairs bénévoles devraient apporter la preuve de leur engagement au service du programme pendant une période « stable », avant de participer à des activités bénévoles. Ils recommandent également que les modalités de recrutement tiennent compte d'attitudes ou de comportements particuliers susceptibles de nuire à la prestation du programme ou à l'aptitude de l'intéressé à assumer les responsabilités de pair bénévole. Ils font remarquer que les bénévoles ayant de graves problèmes de santé mentale pourraient notamment avoir des difficultés à respecter systématiquement les attentes et les exigences du bénévolat des pairs. Devilly et autres proposent une sélection en deux étapes : les candidats sont d'abord choisis pour suivre une formation et, ensuite, ils doivent réussir le programme de formation.

## Références

Un complément d'information sur le candidat bénévole pourra être recueilli auprès de ses références personnelles. Les divergences entre ses propos et ceux de ses références devraient être clarifiées avant toute prise de décision sur sa candidature ou son affectation (Volunteering England, 2006).

## Formation, supervision et soutien des bénévoles

Devilley et autres (2005) affirment qu'il est souhaitable que les pairs bénévoles reçoivent une formation adaptée pour exercer les responsabilités qui leur sont confiées. Le manque de préparation expose les bénévoles aux réactions négatives à la fois des participants aux programmes et des membres du personnel. Des programmes de formation complets peuvent se dérouler sur une à plusieurs semaines (Rhodes, 1996), peuvent porter sur un large éventail de thèmes et doivent être adaptés aux besoins particuliers de l'organisme dispensant le service. Le contenu de la formation peut être le suivant :

- rôles des bénévoles : récompenses et responsabilités de la relation d'aide (Bentley, 2000);
- compétences en organisation du travail : définition d'objectifs, de priorités, tenue de dossiers et reddition de comptes (Bentley, 2000);
- aptitudes à la communication et à l'écoute efficace (Devilley et autres, 2005; Rhodes, 1996);
- compétences de base en relation d'aide et en communication d'informations (p. ex., donner des conseils pratiques à un client pour trouver une ressource de référence particulière) (Rhodes, 1996);
- conduite d'entrevues motivantes (Storrs, 1995);

- travail d'équipe (Fraser et Watkins, 2004);
- connaissance des services communautaires existants et relations avec ces derniers (Bentley, 2000; Rhodes, 1996);
- comment augmenter son estime de soi/assurance (Bentley, 2000; Devilly et autres, 2005);
- facilitation individuelle et en petit groupe (Bentley, 2000; Devilly et autres, 2005);
- méthodes de résolution de problèmes (Bentley, 2000);
- protocoles du programme et protocoles communautaires (Rhodes, 1996);
- gestion des critiques (Bentley, 2000);
- soins personnel et mécanismes d'adaptation (Bentley, 2000);
- formation en prévention et gestion des récidives (Rhodes 1996; Storrs, 1995);
- éthique, droit de la personne, limites du domaine de compétence professionnelle et questions juridiques (Bentley, 2000; Devilly et autres, 2005; Fraser et Watkins, 2004).

Selon plusieurs théoriciens, des séances de formation de type atelier, de durée limitée (d'environ trois heures) pourraient former la base d'une formation de plusieurs séances, dispensées sur une certaine période. Au lieu d'adopter une approche magistrale de la formation, plusieurs d'entre eux ont insisté sur l'utilisation de démonstrations personnelles, de discussions avec les participants, de jeux de rôles et d'exercices d'acquisition de compétences (Bentley, 2000; Trautmann, 1995). Des travaux personnels bien pensés et concrets pourraient également être donnés à chaque séance et examinés lors des séances suivantes (Bentley, 2000). Les avantages de l'utilisation de mesures d'incitation et d'attestations de formation (p. ex., attestation de fréquentation de l'atelier jusqu'à son terme) pour motiver les bénévoles

à suivre entièrement la formation ont été également soulignés. Enfin, le rôle du formateur a été défini comme celui qui « conseille », « facilite » et veille à la parfaite connaissance des principales notions et compétences traitées en formation (Trautmann, 1995).

Les programmes de bénévolat peuvent également prévoir une période de mise à l'essai de plusieurs mois, en plus de la formation initiale. Dans la majorité des cas, le soutien, la formation et la supervision permanents devraient également être des éléments de base du programme de bénévolat des pairs (Rhodes, 1996; Storrs, 1995). Storrs (1995) cite des exemples où les formateurs retournent au lieu de prestation des services pour parler avec les bénévoles qui aident leurs pairs de l'utilisation des compétences qu'ils ont acquises. D'autres méthodes s'appuient sur des réunions régulières pendant lesquelles les pairs bénévoles peuvent consulter des conseillers ou des employés du programme sur des questions liées à leurs activités bénévoles ou sur leurs sujets de préoccupation personnels. Selon Cowie et Wallace (2000), ces rencontres au cours desquelles il est possible de demander conseil sont indispensables à la sécurité et aux bien-être, à la fois des bénévoles et des pairs qu'ils desservent.

Deville et autres (2005) reconnaissent les difficultés liées au contrôle direct des interactions entre les pairs bénévoles et les clients; les organismes devraient toutefois prévoir des modalités de supervision et de soutien des pairs bénévoles. Les modalités de supervision ne devraient pas mettre les bénévoles mal à l'aise et devraient leur permettre d'exprimer leurs inquiétudes ou de demander de l'aide. Les pairs devraient également être incités à travailler dans les limites de leur formation et de leur expertise

et à s'adresser au personnel du programme quand certaines questions sortent du cadre de leur travail de bénévole.

## Difficultés liées au bénévolat des pairs

Le risque de récurrence des pairs bénévoles est une des questions les plus préoccupantes dans la programmation faisant appel à des pairs. Le risque de récurrence peut être particulièrement inquiétant si les pairs bénévoles sont soumis à des situations ou des influences sur lesquelles ils n'ont aucune prise (Best, Hernando, Gossop, Sidwell et Strang, 2003; Rhodes, 1996). Rhodes a souligné, dans son analyse de ce thème, l'importance d'une attitude vigilante et du traitement des sources de problèmes éventuelles lors de la formation initiale des bénévoles, ainsi que grâce à une supervision et un soutien constants. De plus, l'ignorance des règles à respecter dans le cadre du programme peut également placer les pairs bénévoles en situation de conflit ou de relations tendues avec le personnel. La formation initiale et une supervision et un soutien constants sont indispensables pour gérer efficacement les problèmes dans la prestation de programme de ce type (Rhodes, 1996).

## Évaluation

L'efficacité et l'efficacité des programmes faisant appel à des pairs bénévoles devraient être évaluées régulièrement. La collecte et l'analyse permanentes d'informations pertinentes permettent de rendre des comptes aux usagers, aux pairs bénévoles, au personnel des programmes et aux parties prenantes de la communauté (Hollin, 1995). Trois types d'évaluation des programmes peuvent être mis à l'étude.

---

## Contrôle du programme

Cette méthode d'évaluation permet de recueillir une rétroaction sur les activités de chaque jour. Les informations nécessaires au contrôle du programme sont souvent recueillies à partir de rapports d'activité quotidiens sur la nature des services dispensés par les bénévoles, leur lieu, leur durée, le type de soutien fourni et le degré d'utilité du service pour les clients (Rhodes, 1996).

## Évaluation des méthodes de travail

Cette méthode d'évaluation est axée sur l'efficacité de la mise en œuvre du service bénévole et de sa véritable fidélité aux principes, objectifs et activités définis dans la conception de départ du programme. Les méthodes de travail peuvent également être évaluées à partir des données collectées dans le cadre du contrôle du programme; les informations tirées de l'analyse de ces données peuvent être complétées par des entrevues avec les clients, les bénévoles, le personnel du programme et d'autres parties prenantes (Devilley et autres, 2005; Rhodes, 1996).

## Évaluation des résultats

Ce type d'évaluation permet d'analyser les effets à court, moyen et long terme du programme de bénévolat. Elle peut porter sur les modifications positives du fonctionnement des clients, ainsi que des pairs bénévoles. Les résultats sont souvent évalués à partir du recueil de données de suivi dans la durée et de la comparaison avec d'autres programmes (Devilley et autres, 2005; Rhodes, 1996).

## Résumé

Les anciens délinquants sont sous-représentés dans le bénévolat formel en milieu communautaire. Les théoriciens et les intervenants reconnaissent les avantages thérapeutiques possibles de la participation des anciens délinquants à des activités bénévoles conçues pour favoriser la réinsertion de leurs pairs dans la communauté. Un éventail d'organismes ont adopté le « principe de l'aidant » depuis plusieurs décennies, dans le cadre de programmes de réadaptation à la fois en milieu communautaire et en milieu correctionnel. Les publications récentes apportent des éclaircissements sur diverses modalités de bénévolat pour les anciens délinquants et recensent les principaux enjeux et sujets de préoccupation liés à la prestation des programmes de bénévolat des pairs.



---

## Entrevues avec les personnes-ressources

---

### Introduction

Le but de cette phase de ce travail de recherche consistait à consulter des personnes-ressources en raison de leur rôle actif dans la conception et la mise en œuvre de programmes de bénévolat des pairs.

### Méthodologie

Une liste de personnes-ressources éventuelles a été dressée en consultant divers organismes nationaux spécialisés dans la prestation de programmes de réadaptation pour les anciens délinquants. Ces consultations ont d'abord eu lieu avec le réseau national de la Société John Howard Society, qui compte plus de 60 sociétés nationales, provinciales et locales dans tout le Canada. Le réseau de prestataires de services de l'Armée du Salut a ensuite été consulté.

La liste de personnes-ressources qui en a été le fruit comportait des gestionnaires, des travailleurs de première ligne et des bénévoles communautaires directement impliqués dans des programmes de réadaptation pour les anciens délinquants ou dans leur gestion. Les personnes-ressources ont été sélectionnées dans toutes les principales régions canadiennes et des mesures ont été également prises pour qu'elles représentent les secteurs public, sans but lucratif, bénévole et communautaire.

Notre première prise de contact avec toutes les personnes-ressources s'est effectuée au téléphone pour expliquer la raison d'être de ce travail de recherche et leur éventuelle participation. Nous avons pris rendez-vous pour des entrevues individuelles après avoir obtenu leur accord. Les 21 entrevues ont

eu lieu au téléphone et en français ou en anglais, selon la préférence des personnes interviewées.

Cette entrevue semi-structurée comportait un certain nombre de questions ouvertes et des questions plus ciblées destinées à obtenir des informations sur des approches ou des méthodes innovantes, en matière de conception et de prestation de programmes de réadaptation communautaires pour d'anciens délinquants, et faisant appel à des pairs bénévoles.

Les réponses de chacun de ces personnes-ressources ont été enregistrées pour que chaque entrevue puisse être résumée par écrit. Une synthèse des réponses individuelles à notre enquête a été effectuée. Ces données synthétiques ont ensuite été analysées pour en dégager des déclarations sur les principaux thèmes.

Les constatations de cette phase de ce travail de recherche sont exposées dans les sections ci-dessous et réparties entre les principaux thèmes suivants :

- milieu professionnel des personnes-ressources participant à ce travail de recherche;
- avantages du bénévolat des anciens délinquants;
- types de rôles et d'activités des pairs bénévoles;
- principes de sélection et de recrutement des pairs bénévoles;
- acquisition de compétences et domaines de formation;
- méthodes de soutien des pairs bénévoles;
- difficultés liées au bénévolat des pairs;
- préparation des organismes aux programmes de bénévolat des pairs;
- évaluation et viabilité.

## Milieu professionnel des personnes-ressources

Les 21 personnes-ressources représentaient un large éventail d'organismes des secteurs public, sans but lucratif, bénévole et communautaire dispensant des services de réadaptation en milieu communautaire à d'anciens délinquants. Les personnes-ressources occupaient leur poste actuel depuis 8 ans en moyenne et proviennent de toutes les régions de Canada. Les tableaux 1, 2 et 3 récapitulent les fonctions, la formation pratique et théorique des personnes-ressources, ainsi que la région où elles travaillent.

**Tableau 1 : postes occupés par les personnes-ressources au moment de l'enquête**

Fonction	Nombre de personnes-ressources
Directeur d'organisme sans but lucratif	8
Coordonnateur de programme, gestionnaire de cas	4
Aumônier	3
Gestionnaire ou directeur de service correctionnel	4
Membre d'un comité communautaire consultatif	2
Total	21

**Tableau 2 : formation pratique et théorique des personnes-ressources**

Formation pratique et théorique	Nombre de personnes-ressources *
Justice criminelle, criminologie, services correctionnels	7
Travail social, services à la personne	6
Services aux enfants et aux adolescents	4
Psychologie	3
Éducation	2
Administration publique et gestion	2
Total	24

\*Le total dépasse 21 parce que certaines personnes-ressources intervenaient dans plusieurs domaines professionnels à la fois.

**Tableau 3 : répartition géographique des personnes-ressources**

Région	Nombre de personnes-ressources
Est du Canada	9
Canada central	6
Prairies	4
Ouest du Canada	2
Total	21

## Avantages du bénévolat des anciens délinquants

### Justification de ce bénévolat

En réponse à des questions sur la raison d'être des programmes de bénévolat des pairs, certaines personnes-ressources (6)<sup>1</sup> ont expliqué que de nombreux anciens délinquants n'étaient pas bien préparés à retourner dans la communauté après avoir passé du temps en milieu sécurisé. Bien que de nombreux délinquants participent à des programmes « à l'intérieur », cela ne garantit pas qu'ils seront prêts à relever les défis sociaux associés à leur retour en milieu communautaire (4). Selon certaines personnes-ressources (3), les détenus incarcérés pendant longtemps ont souvent été éloignés de valeurs communautaires positives comme la dignité, la confiance et la compassion. Certaines personnes-ressources (3) ont fait remarquer que les programmes de transition en milieu correctionnel font appel au bénévolat pour faire connaître des valeurs et des comportements communautaires constructifs aux délinquants et anciens délinquants (p. ex., être à l'heure, exprimer sa gratitude et rendre service aux autres). Selon plusieurs personnes-ressources (8), le bénévolat donne aux délinquants et anciens délinquants la possibilité d'interagir et de créer des relations constructives avec des personnes « de l'extérieur » et de réapprendre et de consolider des attitudes et des comportements prosociaux indispensables à leur réinsertion réussie dans la communauté.

*« Nous devons créer des relations avec les gens derrière les murs pour qu'ils disposent de réseaux et de soutien à leur sortie. »*

### Anciens délinquants devenus pairs bénévoles

Les personnes-ressources ont insisté sur les avantages du bénévolat des anciens délinquants dans le cadre de programmes communautaires, à savoir :

- les participants aux programmes sont plus à l'aise et plus réceptifs aux messages de leurs pairs qu'à ceux des professionnels (6);
- les pairs bénévoles sont considérés comme des sources d'information crédibles pour les clients des programmes, parce qu'ils peuvent facilement s'identifier aux difficultés de la réinsertion dans la communauté (6);
- les pairs bénévoles qui réussissent dans la communauté peuvent partager de précieux enseignements et des conseils pratiques tirés de leur propre expérience (7);
- les pairs bénévoles peuvent convaincre les participants aux programmes qu'eux aussi peuvent réussir. Les pairs bénévoles sont, à cet égard, de vivants exemples d'espoir et de possibilités de réinsertion (5);
- le bénévolat permet aux anciens délinquants et aux délinquants de connaître les récompenses réservées à ceux qui « redonnent » à la communauté (3);
- la collaboration des professionnels avec des pairs bénévoles peut leur ouvrir de nouveaux horizons sur les difficultés et les défis que connaissent les délinquants en milieu communautaire (2).

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses dans le texte représentent le nombre de personnes-ressources qui ont formulé cette remarque particulière.

Deux personnes-ressources ont souligné le rôle central joué par d'anciens délinquants dans la création d'organismes très connus qui proposent le bénévolat des pairs dans le cadre de services de réadaptation communautaires, comme les programmes de Delancey Street, l'Alberta Seventh Step Society, LINC (en Colombie-Britannique) et les Pioneer Human Services (à Seattle).

*« Ce sont des membres de la population-cible et donc des experts. Le message reçu est plus crédible. Quand on demande de l'aide à toute personne qui a été marginalisée, cela est très important pour son estime d'elle-même. Ils sont irremplaçables dans notre travail. »*

*« Les meilleurs éléments qu'ils peuvent utiliser, ce sont les délinquants qui ont changé de vie. Nous pouvons leur montrer que nous avons changé, parce que nous avons décidé de le faire, que nous ne sommes pas différents des autres. »*

*« Le public est plus réceptif que quand ce sont des professionnels qui leur parlent. Ils peuvent relayer un message positif. »*

## Types de rôles et d'activités des pairs bénévoles

Les personnes-ressources ont fait état de l'utilisation fréquente des pairs bénévoles pour soutenir et aider des pairs ou leur servir de mentor. Quelques personnes-ressources (8) ont fait remarquer, plus précisément, que les anciens délinquants qui ont tissé des relations communautaires positives et ont adopté un mode de vie stable, sans récidive, ni toxicomanie font bénéficier les participants, susceptibles d'en tirer parti, de leur expérience pratique, de leur soutien et de leur travail de représentation. L'aide des pairs

ou le mentorat englobe un large éventail d'activités d'assistance comme la mise en relation des clients avec des services communautaires essentiels, l'accompagnement des clients à des rendez-vous, la révision et l'enseignement des routines de base de la vie de tous les jours et l'explication aux clients de leurs obligations au regard de la libération conditionnelle et de la loi (3). Les autres activités ou rôles des pairs bénévoles sont les suivants :

- participation aux services de proximité (1);
- services au sein des établissements correctionnels (3);
- interventions/conférences sur des thèmes pertinents devant des groupes communautaires ou dans des écoles (4);
- séances d'information, d'éducation à la santé et de formation à leurs pairs (2);
- tutorat ou aide à la remise à niveau des connaissances ou programmes d'alphabétisation (1);
- activités de soutien individuel pour les délinquants, les membres de leur famille et les victimes (2);
- participation aux tâches administratives ou d'entretien d'un organisme (4).

Certains organismes ont également employé d'anciens délinquants dans le cadre de leur prestation de service ordinaire, en faisant appel à eux pour des postes de conseillers des pairs, travailleurs de proximité et accompagnateurs pour la recherche d'emploi et le mode de vie (4).

## Principes de sélection et de recrutement des pairs bénévoles

Certaines personnes-ressources (3) ont recommandé l'utilisation de méthodes de sélection et de recrutement des bénévoles comparables à celles utilisées pour les emplois rémunérés. Elles ont précisé que les bénévoles ne devraient pas être toxicomanes en phase d'activité, ni commettre des délits ou être inculpés de nouveau (5). De plus, selon certaines personnes-ressources (2), la motivation d'une personne pour le bénévolat devrait être examinée de près. Une personne-ressource a cité l'exemple d'un organisme disposant d'une politique de sélection et de recrutement des bénévoles prévoyant des normes minimales à respecter. Selon cette politique, les anciens délinquants sont tenus de révéler les conditions dont leur libération est assortie, en postulant à un poste de bénévole et ces conditions doivent être confirmées par leur agent de probation ou de libération conditionnelle.

Près de la moitié des personnes-ressources (9) ont également cité la démonstration de la stabilité dans la communauté (c'est-à-dire la preuve qu'une personne ne vit plus dans la délinquance et ne bénéficie plus d'un organisme ou d'un service communautaire) parmi les principes à respecter. Les durées associées à cette notion de « vie stable en milieu communautaire » s'échelonnaient de un à cinq ans.

Selon les personnes-ressources, le bénévolat devrait être ouvert à tous les anciens délinquants et l'affectation des bénévoles en fonction de leur profil est le point le plus important. Deux méthodes d'affectation en fonction du profil ont été citées. La première méthode, la plus souvent citée (par 13 personnes-ressources), est axée sur la minimisation du risque de récidive et sur la protection de la

sécurité des bénévoles comme de ceux qu'ils desservent. C'est réalisable grâce au filtrage attentif des personnes et à la sélection rigoureuse du cadre de travail pour éviter d'affecter d'anciens délinquants à des populations vulnérables identiques à leurs anciennes victimes (p. ex., enfants, adolescents, femmes ou aînés) ou à des situations ou des circonstances identiques à celles de leurs délits (p. ex., leur confier une délégation de signature pour des comptes en banque). La deuxième méthode d'affectation (citée par 3 personnes-ressources) tient compte des points forts, des centres d'intérêt et des préférences des anciens délinquants. Le bénévole devrait théoriquement se sentir accepté, à l'aise et apprécié dans son poste, qui devrait lui permettre de mettre à profit ses dons et d'apprendre et de mettre en pratique de nouvelles compétences. Une personne-ressource a fait remarquer que des tâches à faible risque, comme le jardinage, la récolte, l'entretien ou le nettoyage, peuvent être confiées à des personnes classées à risque élevé pour le travail collectif, ce qui leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences précieuses et de ressentir l'important sentiment de « redonner » ou de contribuer à la communauté.

Certaines personnes-ressources (4) ont souligné la responsabilité, qui incombe aux organismes, de préparer les anciens délinquants au bénévolat. Il s'agit d'orienter et de former, de travailler côte à côte ou en collaboration avec le personnel de l'organisme, de pouvoir rencontrer régulièrement et individuellement les bénévoles pour faire le point et de superviser et de soutenir en permanence. Selon certaines personnes-ressources (5), il est important que les anciens délinquants s'attachent à se prendre en charge et à s'adresser au personnel

de l'organisme quand ils ont besoin d'un soutien supplémentaire.

*« Agissez les yeux ouverts. »*

*« Traitez-les naturellement, comme des citoyens constructifs. »*

*« Les bénévoles qui veulent aider ont besoin d'être traités avec gratitude, que quelqu'un les aide pour qu'ils soient également disposés à aider quelqu'un. »*

## Acquisition de compétences et domaines de formation

Les personnes-ressources ont fait ressortir un éventail de thèmes à traiter dans le cadre de la formation ou de l'orientation des bénévoles. Ils peuvent se répartir en cinq catégories : définition des rôles; intégrité et éthique; aptitudes aux relations interpersonnelles et à l'accompagnement des clients; aptitudes à nouer et entretenir des relations; aptitudes à la prévention des récidives et à la gestion de sa santé.

### Définition des rôles (6) :

- rôles et responsabilité des bénévoles;
- limites des professionnels, des bénévoles et des clients.

### Intégrité et éthique (4) :

- éthique des aidants, dont la confidentialité, l'intégrité, la reconnaissance des limites de ses compétences et obligation de rendre des comptes;
- cadre/conditions juridiques et leurs implications pour le bénévolat.

### Aptitudes aux relations interpersonnelles et à l'accompagnement des clients (7) :

- aptitudes à l'écoute efficace et à l'aide;
- aptitudes à l'animation de groupe et méthodes d'animation;
- aptitudes aux interventions et aux allocutions en public.

### Aptitude à nouer et à entretenir des relations (1) :

- résolution de conflits;
- méthodes et aptitudes à la création de partenariats professionnels/communautaires.

### Aptitude à la prévention des récidives et à la gestion de sa santé (5) :

- moyens à employer et marche à suivre pour obtenir du soutien;
- hygiène et bien-être.

Certaines personnes-ressources (3) ont fait remarquer que les anciens délinquants réservent souvent un accueil favorable aux moyens employés pour créer un bon esprit d'équipe et les rapprocher de leurs collègues, des autres bénévoles et du personnel de l'organisme où ils font du bénévolat. La présence du personnel de l'organisme rassure les bénévoles en leur faisant comprendre qu'ils ne sont pas isolés et qu'ils peuvent obtenir du soutien en cas de besoin.

*« Attachez la même importance à l'éducation et l'expérience ainsi qu'à l'aptitude aux relations humaines. »*

## Méthode de soutien des pairs bénévoles

Selon les personnes-ressources (4), les méthodes de soutien, dont les séances de bilan en petit groupe ou individuelles, sont indispensables pour les pairs bénévoles et contribuent à prévenir les récidives et la lassitude des aidants. Selon certaines personnes-ressources (2), un dialogue ouvert entre les pairs bénévoles et le personnel sur les domaines de vulnérabilité devrait être le point principal de ces réunions. Des réunions d'entraide en petit groupe devraient théoriquement favoriser le travail d'équipe et la transparence entre les pairs bénévoles et le personnel des programmes (3). Certaines personnes-ressources (2) ont fait remarquer un avantage particulier de ces réunions : elles se prêtent à l'échange d'enseignements tirés d'expériences de la « vie réelle ».

Des personnes-ressources (3) ont signalé que les personnes chargées de l'affectation des bénévoles devraient être sensibles à leurs domaines de vulnérabilité ou aux déclencheurs qui les font passer à l'acte. Il est donc essentiel qu'un membre du personnel joue un rôle de coordination en assurant un suivi pour savoir si le bénévolat met le pair bénévole en difficulté ou lui fait courir des risques. Les méthodes de soutien individuel ou collectif devraient également englober la reconnaissance et la célébration des réussites des pairs bénévoles et de leurs clients (3).

*« L'hygiène personnelle fait partie de ce que nous devons faire. »*

*« Il est indispensable que les bénévoles participent à quelque chose d'utile et que leur satisfaction devienne contagieuse. Ceux qui restent disent qu'ils ont reçu plus qu'ils ont donné. »*

## Difficultés liées au bénévolat des pairs

Les personnes-ressources ont cité les difficultés suivantes, susceptibles de se produire en travaillant avec d'anciens délinquants et des pairs bénévoles :

### Préparation insuffisante

Certains organismes ne disposent peut-être pas de programmes de perfectionnement ou de préparation efficaces pour les anciens délinquants (3). Bien que les difficultés éventuelles soient souvent révélées lors du filtrage et que le personnel des organismes connaisse en principe le casier judiciaire des délinquants à l'avance, certaines personnes-ressources (5) ont signalé l'importance de disposer de modalités de formation et de supervision bien définies.

### Question de confidentialité

Des personnes-ressources (2) ont évoqué la question préoccupante de l'accès possible de pairs bénévoles aux renseignements personnels d'anciens délinquants avec lesquels ils travaillent à titre de bénévoles. Une personne-ressource a fait ressortir l'importance de disposer de méthodes de gestion et de diffusion de l'information bien définies. Selon d'autres personnes-ressources (4), il est souhaitable que l'éthique et l'importance de la confidentialité fassent partie de la formation des bénévoles.

## Risque de récidive

Des personnes-ressources (5) ont évoqué le risque de récidive dans la délinquance des pairs bénévoles quand ils travaillent avec d'autres délinquants.

Les domaines de vulnérabilité pourraient être les suivants : anciens schémas de comportement illégal, toxicomanie et problèmes de santé mentale (6). Certaines personnes-ressources (3) ont insisté sur l'importance des modalités de supervision et de soutien constants des bénévoles, un moyen efficace de donner suite à des situations et des comportements susceptibles de poser des risques. Des personnes-ressources (3) ont également déclaré avec force que les organismes devraient continuer à soutenir les bénévoles, même s'ils ont à nouveau affaire au système pénal.

## Associations négatives

Selon certaines personnes-ressources (5), des situations sont susceptibles de poser des risques quand d'anciens délinquants aux antécédents comparables sont affectés au même lieu de travail. Les personnes aux antécédents de délits sexuels au détriment de personnes vulnérables ont été jugées particulièrement préoccupantes, dans ce contexte (4).

## Préparation des organismes aux programmes de bénévolat des pairs

Les personnes-ressources ont décrit les caractéristiques des organismes efficaces dans la prestation de programmes de bénévolat des pairs. Ils emploient des méthodes de recrutement, de formation, de soutien, de supervision et d'affectation clairement définies, organisent des séances d'orientation approfondies, disposent de modalités de soutien et de rétablissement, travaillent avec les anciens délinquants avec respect et en tirant parti de leurs points forts et accueillent favorablement la

rétroaction des bénévoles. Voici la teneur des propos de ces personnes-ressources :

- Les organismes qui font appel aux services des pairs bénévoles devraient être communautaires et disposer de méthodes clairement définies pour le recrutement, la sélection, l'orientation, la formation, la supervision et le soutien des pairs (5).
- Le recrutement et le filtrage devraient être constructifs, faciles à comprendre et viser à affecter les bénévoles dans des conditions propices à la sécurité et à la réussite des bénévoles comme des clients (3).
- Des séances d'orientation préliminaires devraient informer les candidats en détail sur la philosophie du programme de bénévolat des pairs et sur sa mise en pratique (2).
- Les programmes de formation ne devraient pas se limiter à l'acquisition, par les bénévoles, des compétences et des connaissances requises par leur affectation, mais ils devraient également leur faire comprendre qu'ils sont valorisés et capable d'apporter une contribution utile à autrui (8).
- Les organismes devraient disposer de modalités de soutien permanent au service des bénévoles, soit sous la forme de rencontres individuelles ou de séances en petit groupe avec les pairs et le personnel des programmes (6). De la même façon, des modalités de soutien devraient exister au profit des délinquants susceptibles de récidiver ou d'avoir à nouveau affaire au système pénal (5).



- Les organismes devraient solliciter les opinions des pairs bénévoles au moment de la planification et de la définition d'un programme de bénévolat des pairs (3).
- Les politiques et les méthodes de travail des organismes devraient renforcer les points forts des bénévoles et en tirer parti. Les routines bien ancrées devraient théoriquement motiver les bénévoles à faire preuve d'une attitude attentive envers eux-mêmes et les autres (3).

Les personnes-ressources ont fait remarquer que le personnel des programmes devrait peut-être recevoir une formation avant de participer à un programme de bénévolat des pairs. Cette formation devrait faire comprendre au personnel les difficultés de réinsertion des anciens délinquants dans la communauté (5).

## Évaluation et viabilité

Certaines personnes-ressources (5) ont souligné l'importance de l'évaluation et de la critique permanentes. Une personne-ressource a insisté sur l'indispensable élaboration d'un cadre de référence pour la mise en place de programmes de bénévolat. D'autres (3) ont fait remarquer l'utilité de concevoir des formulaires de rapport qui pourraient servir à contrôler l'activité au jour le jour et à des vérifications régulières des programmes.

Plusieurs personnes-ressources (9) ont insisté sur l'importance d'évaluer l'activité du programme au quotidien, ainsi que ses effets sur les bénévoles, les clients et la communauté au sens large. Les principales sources d'information à utiliser pour l'évaluation pourraient être le personnel et les clients, les pairs bénévoles et les membres de la communauté participant directement à l'aiguillage

vers les programmes ou à des partenariats avec d'autres organismes (3). Selon les personnes-ressources, l'évaluation des programmes de bénévolat devrait comporter les éléments suivants :

- assiduité et participation aux activités régulières liées aux opérations, au service et au soutien (3);
- degré de compétence et d'assurance acquis grâce au bénévolat (3);
- qualité des interactions des pairs bénévoles avec le personnel, les fournisseurs de services communautaires et les clients (5);
- reconnaissance de réussites ou d'accomplissements personnels particuliers (2).

Des personnes-ressources (4) ont fait remarquer que les programmes de bénévolat devraient prévoir des réunions de suivi ou des réunions régulières avec les pairs bénévoles dans le cadre de leur évaluation permanente. Les rencontres régulières avec les pairs bénévoles sont importantes, car elles permettent de parler du travail des bénévoles et de recueillir une rétroaction directe et constructive sur leur travail. Au moment de leur candidature, les pairs bénévoles seraient priés de définir leurs objectifs personnels en matière de bénévolat et ces réunions permettraient de faire le bilan de leurs progrès vers l'atteinte de ces objectifs.

*« Il est important d'examiner l'efficacité de la contribution des anciens délinquants de leur point de vue (ses effets sur eux), de celui de l'organisme (comment elle nous a permis de faire passer un message) et du public cible (l'influence de la participation de l'ancien délinquant sur ce qu'ils ont retiré de cette interaction). »*

## Constatations des groupes de discussion

### Introduction

L'objectif de cette phase du travail de recherche consistait à recueillir la rétroaction d'anciens délinquants ayant été clients et bénévoles de programmes de réadaptation communautaires. Nous avons organisé pour cela huit groupes de discussion dans quatre régions du Canada.

### Régions des groupes de discussion et participation

Au total 41 anciens délinquants qui participaient ou avaient participé à des programmes de réadaptation ou d'entraide ont participé dans les groupes de discussion. La majorité d'entre eux étaient pairs bénévoles et le reste d'entre eux en passe de le devenir. Les participants ont été interrogés sur ce qu'ils pensent des programmes de bénévolat des pairs, dont leurs difficultés, leurs avantages, les besoins de formation et les aides indispensables pour réussir à les mettre en place. Six personnes ont participé, en moyenne, à chaque groupe de discussion (voir la répartition des participants par région dans le tableau 4). Les groupes de discussion ont duré d'une à deux heures.

Tableau 4. Répartition géographique des groupes de discussion

Région	Nombre de participants
Est du Canada	5
Canada central	10
Prairies	8
Ouest du Canada	18
Total	41

### Méthodologie

Les régions des groupes de discussion ont été choisies en concertation avec le réseau de la Société John Howard. Une consultation complémentaire a eu lieu avec le réseau de fournisseurs de services de l'Armée du Salut et de Service correctionnel Canada. Quatre lieux ont été retenus pour représenter l'Est, le Centre, l'Ouest du Canada et les Prairies. Nous avons collaboré avec le personnel des organismes de réinsertion pour choisir les participants éventuels à chaque groupe de discussion.

C'est le personnel des programmes qui s'est chargé de la prise de contact avec les participants éventuels aux groupes de discussion pour garantir la confidentialité, leur expliquer les objectifs et décrire les modalités particulières de collecte de données de notre travail de recherche. Les personnes ayant fait connaître leur intérêt pour la participation à un groupe de discussion ont été informées par la suite de l'heure à laquelle il serait organisé. L'intérêt a été suffisant à chaque endroit pour nous permettre d'y organiser deux groupes de discussion.

L'animation de chaque groupe de discussion a pris la forme d'une discussion semi-structurée. Des tableaux de papier, des notes descriptives et des résumés de discussion ont servi de base pour rédiger la synthèse de chacun des groupes de discussion. Après les huit groupes de discussion, nous avons regroupé les résumés écrits pour disposer d'un ensemble de données unique. Nous avons analysé ces données pour en dégager des déclarations sur les principaux thèmes. Nous avons ensuite classé et organisé ces thèmes en plusieurs grandes catégories.

Les constatations de cette phase du travail de recherche sont présentées et réparties entre les grands thèmes ci-dessous :

- avantages du bénévolat en général;
- types de rôles et d'activités des pairs bénévoles;
- principes de sélection et de recrutement des pairs bénévoles;
- acquisition de compétences et formation;
- lignes directrices pour le soutien des pairs bénévoles;
- difficultés liées au bénévolat des pairs.

### Avantages du bénévolat en général

Selon les participants aux groupes de discussion, les anciens délinquants ont rarement l'occasion de faire du bénévolat et ne prennent donc pas conscience des avantages de l'aide ainsi apportée aux autres membres de la communauté. Il arrive que d'anciens délinquants soient filtrés et exclus de programmes de bénévolat avant d'avoir pu se rendre compte de la pertinence du bénévolat par rapport à la nouvelle voie qu'ils suivent dans leur vie. Les participants ont cité diverses raisons en faveur de l'utilisation des pairs bénévoles dans les programmes de réadaptation

communautaires. Voici la récapitulation des propos des membres des groupes de discussion.

- Le bénévolat des pairs donne aux anciens délinquants le sentiment d'appartenir à la communauté. Les anciens délinquants sont nombreux à ne pas pouvoir compter sur leur famille ni leurs amis pour les soutenir, mais ce sentiment d'appartenance demeure nécessaire pour eux. Le bénévolat leur permet souvent d'apprendre ou de ré-apprendre à nouer des relations au sein de la communauté. Un ancien délinquant sans relations sociales est susceptible de rechercher des situations à risque, simplement pour se retrouver avec d'autres, nouer des relations et être accepté.
- Le bénévolat peut être un des rares moyens à la disposition d'un ancien délinquant pour « redonner » à la communauté ou à la société. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que le bénévolat fait connaître à certaines personnes les récompenses et la satisfaction personnelles liées à l'aide d'autrui et à la gratitude. Pour certaines personnes ayant commis des délits violents, le bénévolat leur donnait, dans une faible mesure, « le seul moyen de s'excuser ».
- Les pairs bénévoles sont particulièrement compétents pour aider les délinquants à s'insérer dans la communauté, grâce à « leur expérience vécue » et leur connaissance personnelle des difficultés liées à l'adaptation à un milieu non carcéral. Les pairs bénévoles qui parlaient de leurs expériences, erreurs, difficultés et réussites étaient considérés comme de précieuses sources d'information et d'enseignement.

- Les pairs bénévoles sont considérés comme des « conseillers ou des accompagnateurs crédibles » pour les anciens délinquants, à cause de leur expérience pratique pour s’orienter au sein du système. Cette relation avec un conseiller ou un accompagnateur est particulièrement précieuse pour aider les anciens délinquants à accéder aux services et à nouer des relations constructives et durables au sein de la communauté.
- Les anciens délinquants sont à l’aise pour travailler avec des pairs bénévoles. Les participants aux groupes de discussion ont décrit la rapidité de l’association avec un pair bénévole et la confiance automatique ou immédiate qui les motive à changer. Ils ont également expliqué que les pairs bénévoles leur donnent l’impression d’être écoutés et compris par quelqu’un qui a également vécu l’incarcération. Et ils sont plus à l’aise quand c’est un pair qui leur donne une réponse franche et sans détour que quand c’est un professionnel de l’aide.
- Les pairs bénévoles suscitent chez les anciens délinquants l’espoir « qu’ils peuvent eux aussi s’en sortir à l’extérieur ». La confiance placée par les organismes en un ancien délinquant pour qu’ils travaillent auprès d’autres personnes donne également aux clients l’espoir d’être eux aussi acceptés et associés à un travail important au sein de la communauté.

*« Sans le bénévolat, nous devenons une île dans laquelle nous nous retirons sans espoir. »*

*« Votre nouveau sentiment d’appartenance vous permet de dépasser les anciens sentiments d’isolement, de solitude, de différence. »*

*« Je dis toujours aux personnes que je rencontre ‘Je ne vous connais pas, mais je sais d’où vous venez’, sans les juger. »*

## Types de rôles et d’activités des pairs bénévoles

Selon les participants aux groupes de discussion, les pairs bénévoles semblent participer à un large éventail de tâches et de responsabilités liées à la réinsertion dans la communauté. Les activités bénévoles suivantes ont notamment été citées :

- séances de formation ou tribunes dans la communauté;
- animation d’activités de recherche d’emploi;
- participation aux activités et programmes de préparation à l’emploi;
- intervention devant les groupes communautaires;
- counseling ou médiation au service des pairs;
- animation de séances d’autothérapie ou de groupe d’entraide;
- interventions en milieu correctionnel pour organiser des activités bénévoles pour les délinquants avant leur libération;
- entrée en relation avec les anciens délinquants manquant de points d’attache positifs en milieu communautaire;
- accompagnement de délinquants à des rendez-vous ou des visites à leur famille pendant une permission de sortie;

- enseignement des routines de base de la vie quotidienne;
- liaison entre les services ou organismes juridiques et communautaires;
- représentation des clients et organisation de l'accès à l'entraide ou au traitement communautaire;
- rôle consultatif dans les conseils communautaires ou les conseils d'administration des organismes;
- participation aux tâches administratives ou d'entretien;
- organisation de projets d'amélioration communautaire ou participation à des travaux de réparation ou de construction, par exemple;
- participation aux services communautaires (p. ex., soupes populaires, banques alimentaires, refuges).

Les participants aux groupes de discussion ont souligné l'importance du rôle joué par les pairs bénévoles dans les programmes d'accompagnement en milieu correctionnel. Ils étaient convaincus que ces programmes devraient être organisés et dirigés par d'anciens délinquants bénévoles. Ils ont également fait remarquer que certains organismes dépendent de programmes d'accompagnement pour prendre en charge les délinquants avant leur libération. Ces activités d'accompagnement sont donc considérées comme absolument indispensables pour promouvoir l'intégration des anciens délinquants dans le bénévolat.

## Principes à respecter dans la sélection et le recrutement de pairs bénévoles

Les participants aux groupes de discussion ont défini les principaux critères dont tenir compte pour sélectionner et recruter d'anciens délinquants pour devenir pairs bénévoles. Les anciens délinquants devraient être tenus, selon eux, d'apporter la preuve de leur stabilité dans les relations et les routines communautaires, être altruistes dans leur motivation, aptes aux relations interpersonnelles et à la résolution de problèmes et s'engager à travailler en équipe et à rendre service à autrui avec constance et fiabilité. Ils ont également fait remarquer que les organismes devraient s'engager à choisir des affectations qui conviennent bien aux anciens délinquants bénévoles.

### Stabilité dans les relations et les routines communautaires

Les pairs bénévoles doivent apporter la preuve d'une période de vie stable au sein de la communauté pour garantir la sécurité des bénévoles, des clients et de la communauté au sens large. Les participants aux groupes de discussion étaient réticents pour attacher une durée précise à cette exigence, mais ils ont néanmoins souligné l'importance, pour les pairs bénévoles « de mener une vie sans délinquance ni inculpations » pour donner le bon exemple à leurs clients. Les participants ont admis, en règle générale, que les pairs mentors doivent fonctionner de manière satisfaisante depuis longtemps en milieu communautaire et ne devraient pas être clients du service communautaire pour lequel ils font du bénévolat.

## **Motivation altruiste**

Les pairs bénévoles devraient révéler ce qui les motive à faire du bénévolat. Les motifs valables pourraient être les suivants : désir authentique de redonner, désir d'apporter une contribution sans rien attendre en retour et désir d'améliorer la qualité de vie d'autrui. Flatter son amour-propre ou gagner de la crédibilité sont, en revanche, des motivations douteuses. Les pairs bénévoles devraient également être convaincus de la nécessité d'accepter autrui sans condition et de manifester de la compassion.

## **Aptitude aux relations interpersonnelles**

Les pairs bénévoles devraient être à l'aise pour se présenter aux autres. Ils devraient être disposés à travailler avec les pairs et le personnel « à l'intérieur », ainsi qu'avec les membres de la communauté et les fournisseurs de services « à l'extérieur » du système pénitentiaire.

## **Aptitude à la résolution de problèmes**

Les pairs bénévoles devraient posséder des compétences en matière de résolution de problèmes et connaître les réseaux et les services communautaires. Cette combinaison de compétences et de connaissances était jugée indispensable pour aider les clients à concevoir et à mettre à exécution des projets pour se réinsérer dans la communauté après une période d'incarcération.

## **Constance et fiabilité**

Il est indispensable que les pairs bénévoles soient constants, fiables et tiennent leur parole pour que l'équipe de bénévoles ou l'organisme soient crédibles. Les pairs bénévoles devraient être aussi sincèrement disposés à rendre des comptes sur leurs attitudes et comportements.

## **Affectation des bénévoles en fonction de leur profil**

Les organismes devraient affecter soigneusement les anciens délinquants à des postes de bénévole, en tenant compte de leurs antécédents personnels, de leurs vulnérabilités et de leurs points forts. Il est indispensable qu'on ne leur confie pas des tâches ou qu'on ne les place pas dans des situations proches de leurs anciens délits ou inculpations ou liées à ces derniers. Ces tâches et situations devraient être compatibles avec les conditions dont leur libération est assortie et les affectations devraient théoriquement correspondre à leurs centres d'intérêt, leur ensemble de compétences et leurs points forts. Les participants aux groupes de discussion ont conseillé de procéder pas à pas pour affecter les clients en fonction de leur profil. Il s'agirait de confier des tâches bénévoles aux anciens délinquants pendant un temps limité pour les mettre à l'aise et leur permettre de réussir.

Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les organismes devraient prendre garde à filtrer les personnes qui persistent à « glorifier le comportement délinquant » en racontant des anecdotes sur leur passé criminel ou lié à la drogue. Les programmes qui font appel aux pairs bénévoles devraient s'assurer que les relations et les cercles d'influence des anciens délinquants sont positifs et que les pairs qu'ils fréquentent ne sont pas des toxicomanes en phase d'activité, ni des délinquants. Les participants aux groupes de discussion ont exprimé leur inquiétude particulière pour l'affectation de plusieurs anciens délinquants ayant des antécédents de délits sexuels dans les mêmes programmes ou activités bénévoles.

« Ils devraient bien comprendre ce qui les a conduit à la délinquance et être disposés à accepter que leur rôle de bénévole doit être celui d'un modèle de rôle pour les clients avec qui ils vont travailler. »

## L'acquisition de compétences et de formation

Les participants aux groupes de discussion ont souligné l'importance de la formation des anciens délinquants au bénévolat. La formation initiale devrait être précédée d'une orientation au programme de bénévolat, traitant de la philosophie de l'organisme qui le parraine, du rôle des bénévoles et de l'organisation de l'affectation des bénévoles. Ils ont fait remarquer qu'il est vital de consacrer le temps nécessaire à former les pairs bénévoles et à leur présenter leurs rôles et responsabilités de manière agréable et gratifiante : la formation devrait être concrète, comporter des démonstrations et permettre d'acquérir et de mettre en pratique des compétences sous supervision, avant de pouvoir les utiliser de façon autonome. Les thèmes à traiter dans les programmes d'orientation et de formation des bénévoles sont les suivants, selon les participants aux groupes de discussion.

### Rôles et méthodes de travail :

- rôles et responsabilités des bénévoles;
- règles et méthodes de travail de l'organisme;
- compétences en administration et reddition de comptes.

### Compétences de base des aidants :

- aptitude à l'écoute et au mentorat;
- aptitude à la communication;
- prévention du suicide;
- éthique, confidentialité et partage d'informations.

### Compétences en animation de groupe :

- interventions en public;
- compétences en animation de séances de travail;
- travail d'équipe.

### Compétences en gestion de cas :

- compétences en plan de gestion de cas;
- création et entretien de relations avec les fournisseurs de services communautaires;
- aiguillages;
- connaissances des sources de soutien communautaires.

### Santé et bien-être personnels :

- hygiène personnelle et prévention des récidives;
- amélioration de l'estime de soi/assurance;
- connaissance des points forts et des vulnérabilités;
- aptitude à la gestion du stress/adaptation;
- acceptation et utilisation des rétroactions.

## Principes à respecter pour soutenir les pairs bénévoles

Les participants aux groupes de discussion ont souligné l'importance de mettre en place des méthodes et des mécanismes de soutien particuliers, pour que les bénévoles soient soutenus suffisamment et en permanence. Ils ont notamment conseillé de faire preuve de patience, d'aider les bénévoles à gérer leur temps, d'informer les bénévoles des diverses sources de soutien, d'assurer une entraide collective et une supervision individuelle, de disposer de méthodes de gestion des récidives et de stimuler l'esprit d'équipe chez le personnel et les bénévoles des programmes. Voici la récapitulation des propos des participants aux groupes de discussion.

- **Patience** : le personnel des programmes devrait être patient avec les pairs bénévoles. Au début de leur participation aux activités bénévoles, les anciens délinquants ignorent peut-être certaines attentes précises des organismes et auront peut-être besoin d'allusions ou de rappels amicaux pour s'acquitter convenablement des routines ou des tâches.
- **Gestion des récides** : les organismes doivent disposer de méthodes de gestion bien définies des difficultés comme la rechute dans la toxicomanie ou la récidence de la délinquance. Ces difficultés devraient être traitées dans un cadre sécurisant, où les inquiétudes et les erreurs peuvent être discutées et analysées collectivement et où les problèmes peuvent être résolus.
- **Gestion du temps** : les anciens délinquants auront peut-être besoin d'aide pour faire bon usage de leur temps. Il pourra être préférable, dans certains cas, qu'ils fassent du bénévolat pendant moins d'heures par semaine, en ayant l'intention de s'engager à poursuivre ce travail pendant plus longtemps.
- **Esprit d'équipe** : les pairs bénévoles devraient être considérés comme « membres de l'équipe » à part entière. Les relations sociales et les moments de détente consolident les relations et le sentiment d'appartenance et permettent de fêter les activités bénévoles réussies.
- **Soutien** : il est indispensable que les bénévoles sachent comment et où obtenir immédiatement du soutien, s'ils ont des problèmes particuliers ou se sentent vulnérables.
- **Entraide collective** : l'entraide collective avec d'autres pairs bénévoles offre un cadre sécurisant, où les bénévoles peuvent communiquer ouvertement et tirer les enseignements des erreurs d'autrui.
- **Supervision individuelle** : la rétroaction et l'évaluation régulières du personnel et des superviseurs des programmes peuvent résoudre les problèmes ou les difficultés liés au bénévolat ou à l'affectation. Cela encourage également les bénévoles et permet de parler et de souligner les réussites et les progrès personnels.

### Difficultés liées au bénévolat des pairs

Les participants aux groupes de discussion ont cerné plusieurs domaines préoccupants et des difficultés éventuelles liés aux anciens délinquants qui deviennent pairs bénévoles.

### Prendre conscience de motivations déplacées

D'anciens délinquants peuvent, dans certains cas, devenir bénévoles pour des motifs ni authentiques, ni positifs. Certaines personnes pourraient, par exemple, essayer d'obtenir des « marques de reconnaissance » ou des services en se servant de leur poste de bénévole. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer qu'il est indispensable de se servir des séances d'orientation et de formation pour filtrer les motivations des bénévoles et insister sur l'importance de leurs responsabilités et de leur engagement.



## **Apprendre à se passer de soutien**

Dans certains cas, des institutions ou des partenaires communautaires ont cessé de travailler avec d'anciens délinquants ou limité leur rôle de bénévole sans leur en donner les raisons. Les organismes doivent être transparents (au sujet des raisons de leur changement d'attitude) avec les anciens délinquants et tenter de respecter leurs engagements. En d'autres termes, les organismes devraient se comporter envers leurs anciens délinquants comme ils attendent de ceux-ci qu'ils se comportent envers eux-mêmes.

## **Résister aux anciennes identités et aux anciens transferts**

Les antécédents des anciens délinquants peuvent poser d'extrêmes difficultés. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que, quand ils étaient prisonniers, ils avaient combattu le « système » auquel ils collaborent désormais. Certains déclencheurs font adopter à certains anciens délinquants des identités ou des personnages susceptibles de nuire à la réussite de leur fonctionnement en milieu communautaire. Les participants aux groupes de discussion ont insisté sur l'indispensable connaissance de leurs limites personnelles et professionnelles par les pairs et sur la nécessité d'en aviser les autres. Les pairs bénévoles ne doivent pas craindre d'affirmer les limites de leur domaine professionnel et de veiller au professionnalisme de leurs relations quand ils parlent d'eux-mêmes, donnent ou reçoivent des cadeaux, se trouvent en situation de conflit d'intérêts (quand ils travaillent avec une population cliente à laquelle ils appartiennent), en respectant des règles de travail comme de programmer les réunions pendant les heures de travail, dans un cadre professionnel, à plusieurs, etc. Les bénévoles dont les limites sont mal définies courent le risque de « vivre pour leur travail »,

« revivre leurs expériences » et d'assumer les ennuis des autres.

## **Passer du rôle de client à celui de pair bénévole**

Il est souvent difficile pour les pairs bénévoles d'interagir avec le personnel pénitentiaire qui les connaît quand ils étaient prisonniers. Selon certains participants aux groupes de discussion ayant fait l'expérience des programmes d'accompagnement en prison, ils ne se sentaient pas acceptés par le personnel pénitentiaire, qui ne leur « donnait pas non plus une deuxième chance ». De la même façon, si les bénévoles avaient été clients des services dispensés par un organisme, ils pourraient avoir des difficultés à devenir pairs bénévoles pour ce même organisme. Les participants aux groupes de discussion ont recommandé au personnel des programmes de s'efforcer de recueillir la rétroaction des pairs bénévoles et de respecter leurs avis au moment de la planification d'activités.

## **Accepter l'affirmation des opinions**

Les anciens délinquants n'ont pas souvent l'habitude d'une rétroaction positive et ressentiront peut-être de l'anxiété en ne sachant pas comment y réagir. Les anciens délinquants peuvent également redouter que leurs réussites soient éclipsées si leur passé se sait.

## **Se ressaisir après une récidive**

Il importe de soutenir les anciens délinquants s'ils rechutent ou échouent dans leurs tentatives de s'adapter à la vie en communauté. Ce type de soutien devrait toutefois être défini par des paramètres clairs pour ne pas exposer d'autres personnes à des risques.

---

## Thèmes et pratiques communs

---

La conceptualisation des pratiques exemplaires en matière de prestation de programmes dans les secteurs de la santé, l'éducation et le secteur communautaire a été abordée avec une rigueur inégale (Association des centres de santé de l'Ontario (ACSO), 1999; Santé Canada, 2002). De récentes analyses des pratiques prometteuses ont insisté sur l'importance de s'appuyer à la fois sur des idées basées sur des faits probants et citées dans les publications, ainsi que sur les enseignements tirés par les intervenants, les décideurs et les clients. Les conclusions de ces analyses ont servi à la formulation de lignes directrices pour les gestionnaires de programme et les intervenants impliqués dans la conception et la mise en place de modalités de prestation de services communautaires (ACSO, 1999; Murnaghan, 2006).

Les « modalités de prestation de services et les pratiques exemplaires » sont définies de la façon suivante pour les besoins de notre travail de recherche : nouvelles lignes directrices, tirées des publications, des fournisseurs de services et des clients des programmes de réadaptation communautaires. Les thèmes et les pratiques présentés dans cette section de ce rapport sont fidèles aux constatations effectuées grâce à deux ou trois de nos méthodes de collecte des données au moins : l'analyse documentaire, les entrevues avec les personnes-ressources et les groupes de discussion. Nous avons regroupé ces constatations en les classant dans les catégories ci-dessous :

1. obstacles au bénévolat des pairs pour les anciens délinquants;
2. avantages du bénévolat des pairs par d'anciens délinquants;
3. types d'activités des pairs bénévoles;
4. sélection et recrutement des pairs bénévoles;
5. méthodes de recrutement structurées et solidaires;
6. affectation des pairs bénévoles en fonction de leur profil;
7. modalités de prestation de la formation des pairs bénévoles;
8. acquisition de compétences par la formation;
9. méthodes de soutien des pairs bénévoles;
10. principes d'évaluation.

### 1. Obstacles au bénévolat des pairs pour les anciens délinquants

- La question de l'intégration est devenue un enjeu fondamental dans le bénévolat depuis quelques années. Bien que différents types de personnes fassent du bénévolat, celles qui ont participé à des programmes de réadaptation communautaires ou qui ont eu affaire au système judiciaire ou ont été incarcérées sont souvent sous-représentées dans les programmes de bénévolat formel.
- Les anciens délinquants n'ont sans doute pas d'expérience du bénévolat et ils ne conçoivent donc pas sa pertinence dans leur vie.
- L'obligation de « s'enrégimenter » dans des activités bénévoles régulières et le manque de confiance envers de nouveaux milieux et de nouvelles relations font partie des obstacles au bénévolat.

- Certains organismes et employés de programme ne réservent peut-être pas un accueil favorable à la participation d'anciens délinquants, à titre de bénévoles, à cause de leurs anciens démêlés avec la justice.
- La lenteur des modalités de recrutement et de sélection, ainsi que les faux frais éventuels liés au bénévolat (p. ex., les frais de transport) peuvent constituer des obstacles au bénévolat pour les anciens délinquants.

## 2. Avantages du bénévolat des pairs par d'anciens délinquants

### **Le bénévolat des pairs permet aux clients de bénéficier de modèles de rôle positifs et crédibles.**

- Grâce au bénévolat, les anciens délinquants peuvent devenir des modèles de rôle positifs pour leurs pairs et de démontrer à autrui « qu'on peut changer le cours de sa vie » dans la communauté.
- Les pairs bénévoles sont souvent crédibles et dignes de confiance aux yeux des participants aux programmes parce que, comme ce sont d'anciens délinquants, ils ont vécu des expériences ou des situations identiques.
- Les participants aux programmes peuvent être plus réceptifs et plus à l'aise face aux messages des pairs bénévoles qu'à ceux des professionnels.

### **Les pairs bénévoles soutiennent les clients dans leurs initiatives pour changer.**

- L'appel aux pairs bénévoles incite les participants aux programmes à être honnêtes et à assumer la responsabilité de leurs actes.
- Les pairs bénévoles peuvent jouer un rôle important en aidant d'autres personnes à renoncer à des relations ou des situations qui nuisent à leur réinsertion dans la communauté.

### **Le bénévolat des pairs stimule la cohésion de la communauté.**

- Les pairs bénévoles « ont vécu l'expérience » et connaissent personnellement les difficultés liées à l'adaptation à des milieux non carcéraux.
- Les pairs bénévoles peuvent partager de précieux enseignements et conseils pratiques tirés de leur propre expérience.
- Les pairs bénévoles peuvent aider les clients à apprendre ou à réapprendre à nouer des relations au sein de la communauté.
- Les pairs bénévoles peuvent être d'efficaces conseillers/accompagnateurs pour les anciens délinquants grâce à leur expérience pratique « pour s'orienter dans le système »
- Les pairs bénévoles peuvent aider les anciens délinquants à accéder à des services et à nouer des relations constructives et durables au sein de la communauté.

---

**Le bénévolat des pairs présente des avantages réciproques pour les bénévoles et le personnel des programmes.**

- Le bénévolat responsabilise les pairs bénévoles et leur permet de se réaliser, ce qu'ils ont pu rechercher vainement autrefois dans leur style de vie et les choix qu'ils ont opérés.
- Le bénévolat des pairs implique de « s'occuper des autres et d'avoir le sentiment de compter pour les autres », ce qui favorise un sentiment d'acceptation et d'appartenance, à la fois chez le bénévole et chez celui qui bénéficie de son bénévolat.
- Le bénévolat permet aux anciens délinquants et aux délinquants d'apporter leur contribution à la communauté et de connaître les récompenses réservées à ceux qui lui « redonnent ».
- Le bénévolat des pairs peut être un des rares moyens à la disposition d'un ancien délinquant pour « redonner » à la communauté ou à la société. Le bénévolat peut faire connaître à certaines personnes, pour la première fois, les récompenses et la satisfaction personnelles liées à l'aide d'autrui et à la gratitude.
- Le travail des professionnels avec des pairs bénévoles peut leur ouvrir de nouveaux horizons sur les difficultés et les défis que connaissent les délinquants en milieu communautaire.

### **3. Types d'activités des pairs bénévoles**

- **Aide administrative** – D'anciens participants à des programmes peuvent être autorisés à apporter leur aide dans les tâches administratives ou opérationnelles d'un organisme. Il pourrait s'agir de services de réception, tels que recevoir le public et répondre au téléphone ou de tâches administratives, comme les photocopies, le classement ou le rangement de matériel.
- **Services de proximité/Interventions d'accompagnement** – Dans les services de proximité auprès des pairs, les membres d'un groupe de pairs ou d'un réseau social tendent la main à autrui pour dispenser une formation ou d'autres formes de soutien. Le travail de proximité des pairs est axé sur la réadaptation communautaire; les programmes d'accompagnement soutiennent les personnes incarcérées qui préparent leur réinsertion dans la communauté.
- **Groupes d'entraide** – Les programmes d'aide communautaires sont conçus pour aider leurs participants à réintégrer la communauté après leur incarcération. Dans ces groupes d'entraide, les bénévoles, les participants et le personnel des programmes se rencontrent pour se soutenir les uns les autres, parler des difficultés et des défis et fêter les réussites des participants.

- **Mentorat des pairs** – Le mentorat des pairs englobe un large éventail d'activités d'assistance comme la mise en relation des clients avec des services communautaires essentiels, l'accompagnement des clients à des rendez-vous, la révision et l'enseignement des routines de base de la vie de tous les jours et l'explication de leurs obligations au regard de la libération conditionnelle et de la loi.
- **Ateliers/formations dispensés par les pairs** – Les pairs bénévoles peuvent également jouer un rôle de premier plan dans la communication d'informations en matière de formation ou la prestation d'ateliers sur des thèmes tels que l'acquisition de compétences de résolution de conflit, l'amélioration de l'estime de soi, le cheminement de carrière/la préparation à l'emploi, les questions de santé/d'hygiène personnelle et les aptitudes à la communication interpersonnelle.
- **Activités d'amélioration communautaire** – Certains programmes faisant appel à des pairs bénévoles les font participer à des projets communautaires d'amélioration de la situation sociale des clients ou d'autres membres de la communauté. Il peut s'agir de travaux de construction, de réparation d'habitations, d'entretien de cours ou de satisfaire les besoins fondamentaux de personnes en difficulté (p. ex., à une soupe populaire ou un refuge pour personnes sans abri).

- **Interventions devant des groupes communautaires** – Les pairs bénévoles peuvent également servir de conférenciers devant des groupes communautaires et dans des écoles sur un large éventail de thèmes, dont la toxicomanie et l'alcoolisme, les conséquences des démêlés avec la justice et le traitement et la guérison.

#### 4. Sélection et recrutement des pairs bénévoles

Voici les volets essentiels du recrutement et de la sélection des pairs.

- **Évaluer la stabilité des pairs bénévoles dans la communauté** : Les anciens délinquants devraient apporter la preuve d'une période de stabilité en milieu communautaire avant de devenir pairs bénévoles. Il s'agit de mener une vie sans délinquance ni inculpations, de réussir à vivre et travailler en milieu communautaire, de fréquenter des pairs qui ne sont ni toxicomanes en phase d'activité, ni associés à des activités délinquantes et de ne pas être clients du service communautaire pour lequel ils font du bénévolat.
- **Vérification de l'altruisme de la motivation** : Les motivations valables pour faire du bénévolat sont les suivantes : désir authentique de redonner, désir d'apporter une contribution sans rien attendre en retour, désir d'améliorer la qualité de vie d'autrui et acceptation inconditionnelle d'autrui et empathie. Flatter son amour-propre, gagner de la crédibilité ou glorifier le comportement délinquant en racontant des anecdotes sur des événements passés, illégaux ou nocifs sont, en revanche, des motivations douteuses.

- **Évaluation de l'aptitude aux relations interpersonnelles** : Les pairs bénévoles devraient être à l'aise pour se présenter aux autres. Ils devraient être disposés à travailler avec les pairs et le personnel « à l'intérieur » du système pénitentiaire, ainsi qu'avec les membres de la communauté et les fournisseurs de services « à l'extérieur » du système pénitentiaire.
- **Évaluation de l'aptitude à la résolution de problèmes** : Les pairs bénévoles devraient posséder des compétences en résolution de problèmes et connaître les réseaux et les services communautaires. Cette combinaison de compétences et de connaissances est indispensable pour aider les clients à concevoir et à mettre à exécution des projets pour se réinsérer dans la communauté après une période d'incarcération.

## 5. Méthodes de recrutement structurées et solidaires

- **Organiser une séance d'orientation préliminaire** : Les candidats devraient pouvoir suivre une première séance d'orientation pour leur présenter le programme de bénévolat, sa justification et ses modalités et la marche à suivre pour devenir pair bénévole.
- **Prévoir des conversations/réunions en tête-à-tête** : Les modalités de recrutement devraient être « conviviales » et elles devraient faire une large place à la relation personnelle, sous la forme de conversations informelles et d'entrevues individuelles, au lieu de s'appuyer sur des formulaires à remplir. Ces rencontres en tête-à-

tête devraient porter sur la préparation du candidat à participer à du bénévolat structuré.

- **Vérifier les casiers judiciaires et demander la divulgation d'informations personnelles** : La vérification du casier judiciaire devrait être systématique pour tous les bénévoles, pour ne pas les placer, ni les participants aux programmes, dans des situations à risque. Il est souhaitable de demander aux anciens délinquants de divulguer tout ce qui est susceptible d'être pertinent par rapport à leur rôle de pair bénévole.
- **Effectuer le suivi auprès des références** : Un complément d'information sur le candidat bénévole pourra être recueilli auprès de ses références personnelles. Les divergences entre ses propos et ceux de ses références devraient être clarifiées avant toute prise de décision sur sa candidature ou son affectation.

## 6. Affectation des pairs bénévoles en fonction de leur profil

- **Évaluer les vulnérabilités** : Les organismes devraient affecter soigneusement les anciens délinquants à des postes de bénévole, en tenant compte de leurs antécédents personnels, de leurs vulnérabilités et de leurs points forts. Il est indispensable qu'on ne leur confie pas des tâches ou qu'on ne les place pas dans des situations proches de leurs anciens délits ou inculpations ou liées à ces derniers. Il est souhaitable d'éviter d'affecter d'anciens délinquants dans des lieux de travail au contact de populations vulnérables identiques à leurs anciennes victimes (p. ex., enfants, adolescents, femmes ou aînés) ou dans

des situations ou des circonstances identiques à celles dans lesquelles ils ont commis leurs délits.

- **Tenir compte des points forts et des centres d'intérêt** : Les affectations devraient correspondre aux centres d'intérêt, à l'ensemble de compétences et aux points fort des bénévoles. Le bénévole devrait théoriquement se sentir accepté, à l'aise et apprécié dans son poste, qui devrait lui permettre de mettre à profit ses dons et d'apprendre et de mettre en pratique de nouvelles compétences.
- **S'appuyer sur des tâches à faible risque** : Des tâches à faible risque, comme le jardinage, la récolte, l'entretien ou le nettoyage, peuvent être confiées à d'anciens délinquants classés à risque élevé pour le travail collectif, ce qui leur permettra de se former utilement, d'acquérir de nouvelles compétences précieuses et de ressentir l'important sentiment de « redonner » ou de contribuer à la communauté.
- **Prévoir de procéder pas à pas** : Il est souhaitable de commencer à participer à des activités bénévoles en effectuant des tâches brèves, pour mettre le bénévole à l'aise, et bien choisies pour qu'il ait de fortes chances d'y réussir.

## 7. Modalités de prestation de la formation des pairs bénévoles

- **Organiser plusieurs séances de formation de brève durée** : Les programmes de formation devraient prendre la forme d'une série de brèves séances de formation de type atelier.

- **Animer et encadrer l'apprentissage** : Les formateurs devraient encadrer et animer la formation des bénévoles pour qu'ils comprennent parfaitement les principaux concepts et les principales compétences enseignés.
- **Adopter des modalités de formation interactives** : Les séances de formation devraient comporter des démonstrations personnelles, des discussions avec les participants, des jeux de rôles et des exercices d'acquisition de compétences, au lieu de suivre une approche magistrale.
- **S'appuyer systématiquement sur les points forts** : Les politiques et les modalités de formation devraient s'appuyer sur les compétences et les aptitudes des apprenants.
- **Attester des réussites** : Utilisez des mesures d'incitation et des attestations de réussite (p. ex., des certificats de fréquentation d'un atelier) pour inciter les bénévoles à suivre complètement le programme de formation.
- **Préparer le personnel des programmes** : Le personnel des programmes pourra avoir besoin d'une formation avant de participer à un programme de bénévolat des pairs. Cette formation devrait viser à le sensibiliser aux difficultés particulières de la réinsertion des anciens délinquants en milieu communautaire.

## 8. Acquisition de compétences par la formation

Voici une vue d'ensemble des principaux thèmes de formation à traiter dans le cadre d'un programme de formation ou d'orientation des pairs bénévoles.

- **Définition des rôles et éthique** : Les thèmes traités dans ce cadre pourraient être les suivants : rôles et responsabilités des bénévoles; éthique des aidants, dont confidentialité, intégrité, reconnaissance des limites de sa compétence et obligation de rendre des comptes; cadre et dispositions juridiques et leurs implications pour le bénévolat et limites des professionnels, des bénévoles et des clients.
- **Aptitudes à l'organisation du travail** : Les thèmes traités dans ce cadre pourraient être les suivants : définition d'objectifs et de priorités, tenue de dossiers et établissement de rapports.
- **Aptitudes à l'accompagnement des clients** : Les thèmes traités dans ce cadre pourraient être les suivants : aptitudes à l'écoute efficace et à la relation d'aide; entrevues motivantes; méthodes de résolution de problèmes; préparation d'aiguillages et relations avec les services et règles à respecter en milieu de travail et en milieu communautaire.
- **Compétences en formation des pairs** : Les thèmes traités dans ce cadre pourraient être les suivants : aptitudes à l'animation de groupe et aux interventions et allocutions en public.

- **Aptitudes à créer et à entretenir des relations** : Les thèmes traités dans ce cadre pourraient être les suivants : travail d'équipe, résolution de conflit et aptitudes à la création de partenariats professionnels et communautaires.
- **Aptitude à la prévention des récidives et à la gestion de sa santé** : Les thèmes traités dans ce cadre pourraient être les suivants : moyens à employer et marche à suivre pour obtenir du soutien; gestion des critiques; estime de soi et amour-propre; hygiène personnelle et mieux-être, ainsi que mécanismes d'adaptation.

## 9. Méthodes de soutien des pairs bénévoles

- **Organiser des réunions de bilan en tête-à-tête ou en petit groupe** : Les méthodes à employer pour soutenir les pairs bénévoles, comme les bilans en tête-à-tête et en petit groupe, sont indispensables à leur perfectionnement et peuvent prévenir les récidives.
- **Être ouvert au dialogue** : Les réunions d'entraide devraient aborder franchement les domaines de vulnérabilité, les enseignements des expériences de la « vie réelle » et les responsabilités envers les pairs bénévoles et le personnel.
- **Évaluer régulièrement les pairs bénévoles** : Les coordonnateurs des programmes devraient procéder à des évaluations régulières des activités bénévoles en cours et de leurs résultats avec les bénévoles, pour résoudre les sujets de préoccupation et souligner les réussites des pairs bénévoles et de leurs clients.



## 10. Principes d'évaluation

- **Superviser et conseiller en permanence** : Les organismes devraient définir soigneusement leurs modalités de supervision et de soutien permanents des pairs bénévoles. Les superviseurs devraient essayer de mettre les pairs bénévoles à l'aise, de les inciter à leur faire part de leurs préoccupations et à demander de l'aide quand c'est nécessaire.
- **Créer des modalités de rétroaction pour les pairs bénévoles** : Les organismes devraient demander aux pairs bénévoles de « se faire entendre » et mettre leurs idées en application au moment de planifier, d'adapter des programmes de bénévolat des pairs et de répondre aux besoins des clients.
- **Mettre au point des modalités de rétablissement** : Les organismes ne devraient pas arrêter de soutenir les bénévoles, même s'ils ont à nouveau affaire au système judiciaire. Ils devraient disposer de méthodes d'intervention pour le rétablissement de ces bénévoles.
- **Organiser des activités pour souder l'esprit d'équipe** : Les bénévoles pourront tirer parti d'activités servant à souder les équipes, ainsi que d'activités sociales qui renforcent les relations et l'entraide entre les pairs et le personnel des organismes.
- **Élaborer un cadre de référence de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet** : C'est indispensable pour définir les principaux objectifs d'un programme de bénévolat des pairs et les mesures à prendre pour les atteindre. Ce cadre de référence devrait contenir les objectifs, les intrants et les ressources, les extrants et les activités et les résultats probables à court et à long terme. Ce cadre de référence devrait également comporter un cycle de contrôle, d'évaluation et de bilan intégré et permettre d'évaluer le rôle des activités dans l'atteinte des objectifs à court et à long terme du programme.
- **Contrôler les activités des programmes** : Le contrôle du programme permet de s'informer sur les activités de chaque jour du programme de bénévolat des pairs. Ce contrôle peut s'opérer à partir de rapports d'activité quotidiens sur le lieu, la durée, le type de soutien fourni aux pairs bénévoles et le degré d'utilité du service pour les clients.
- **Effectuer des évaluations de suivi** : Deux types d'évaluation de suivi peuvent être employés : l'évaluation des méthodes et l'évaluation des résultats. L'évaluation des méthodes porte sur l'efficacité de la mise en œuvre du programme et sur sa véritable fidélité aux principes, objectifs et activités de la conception de départ du bénévolat des pairs. L'évaluation des résultats analyse les effets du programme sur les clients et les pairs bénévoles.

---

## Dernières réflexions

---

L'objectif de ce projet consistait à recenser les pratiques exemplaires liées au recrutement et à l'affectation d'anciens délinquants à des postes de pair bénévole au sein de programmes de réadaptation communautaires. Nous y sommes parvenus grâce à une analyse des publications pertinentes, des entrevues avec des personnes-ressources et des groupes de discussion.

Ces publications contenaient des informations sur les avantages de l'appel à d'anciens délinquants pour devenir pairs bénévoles et proposaient des méthodes d'organisation des programmes de bénévolat des pairs. Nous n'y avons cependant pas trouvé beaucoup d'informations ni de travaux de recherche sur l'efficacité des modèles de programme proposés ni sur le bénévolat des pairs. La nécessité d'un complément de recherche sur les effets et l'utilité du bénévolat des pairs pour la réinsertion des anciens délinquants des programmes de réadaptation communautaires a été formulée par plusieurs sources.

Les entrevues avec des personnes-ressources fournisseuses de services et les groupes de discussion avec d'anciens délinquants nous ont permis de recueillir des enseignements pratiques, tirés de l'expérience directe des programmes de bénévolat communautaires et des informations détaillées justifiant l'existence des programmes de bénévolat des pairs, ainsi que leur organisation et leur mise en place. Ces enseignements et ces informations ont donné du poids aux avantages des programmes de bénévolat des pairs, mais ont souligné que la participation des anciens délinquants à ces initiatives ne peut que rester limitée, faute

de places. Les personnes-ressources et les participants aux groupes de discussion ont signalé que des mesures s'imposent pour augmenter la capacité d'accueil des programmes de réadaptation communautaires, afin qu'ils puissent créer ou élargir les activités auxquelles participeront des pairs bénévoles.

Les constatations de cette recherche ont donné lieu à un éventail de propositions, d'enseignements et de mesures fondamentales, susceptibles de contribuer au développement et à la mise en place de programmes de bénévolat des pairs au sein de programmes de réadaptation communautaires destinés aux anciens délinquants. Un complément de recherche dans ce domaine permettrait de mieux connaître ces pratiques et d'y apporter des éclaircissements supplémentaires.

---

## Références bibliographiques

---

- Association of Ontario Health Centres (1999) *Best practices: A new name for an old idea*. Discussion Paper. Retrieved February 4, 2005, from [www.aohc.org/Articles/Discussion\\_Paper\\_11.doc](http://www.aohc.org/Articles/Discussion_Paper_11.doc)
- BENTLEY, K. J. « Empowering our own: Peer leadership training for a drop-in center », *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 2000, vol. 24, no 2, p. 174-178.
- BEST, D., HERNANDO, R., GOSSOP, M., SIDWELL, C. et STRANG, J. « Getting by with a little help from your friends: The impact of peer networks on criminality in a cohort of treatment-seeking drug users », *Addictive Behaviors*, 2003, no 28, p. 597-603.
- Best practices: A new name for an old idea*. Discussion Paper, Association des centres de santé de l'Ontario, 1999. Consulté le 4 février 2005, à partir de l'adresse URL suivante : <[www.aohc.org/Articles/Discussion\\_Paper\\_11.doc](http://www.aohc.org/Articles/Discussion_Paper_11.doc)>
- BOSCHÉE, J. et JONES, S. *The Mimi Silbert story: Re-cycling ex-cons, addicts, and prostitutes*, Dallas, TX, The Institute for Social Entrepreneurs, 2000. Consulté le 28 août 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.socialent.org/pdfs/MimiSilbertStory.pdf>>
- BROEKAERT, E., VAN DER STRATEN, G., D'OOSTERLINCK, F. et KOOYMAN, M. « The therapeutic community for ex-addicts: A view from Europe », *Therapeutic Communities*, 1999, vol. 20, no 4, p. 255-265.
- COWIE, H. et WALLACE, P. *Peer support in action: From bystanding to standing by*. London: Sage, 2000.
- DEVILLY, G.J., SORBELLO, L., ECCLESTON, L. et WARD, T. « Prison-based peer-education schemes », *Aggression and Violent Behavior*, no 10, 2005, p. 219-240.
- FRASER, P. et WATKINS, L. *Adding that much more: Researching Nacro volunteers*, 2004. Consulté le 11 juillet 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.nacro.org.uk/data/resources/nacro-2005032300.pdf>>.
- HOLLIN, C.R. « The meaning and implications of "program integrity" », dans J. McGuire (coord.), *What works: Effective models to reduce reoffending* (p. 195-208), Chichester, Wiley, 1995.
- How to make a decision on recruiting ex-offenders*, Volunteering England, Londres, R.-U., 2006. Consulté le 28 août 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.volunteering.org.uk/NR/rdonlyres/E89DD99B-C9AC-4021-BFC9-4B22954178C4/0/HowtomakeadecisiononrecruitingexoffendersVE06.pdf>>.
- MARUNA, S. *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*, Washington, 2001, American Psychological Association.
- MARUNA, S. et LEBEL, T.P. « Welcome home? Exploring the "reentry court" concept from a strengths-based perspective », *Western Criminology Review*, 2003, vol. 4, no 2, p. 91-107.

- Meilleures pratiques : traitement et réadaptation des personnes âgées ayant des problèmes attribuables à la consommation d'alcool et d'autres drogues*, Santé Canada, Ottawa, ON, 2002. Consulté le 28 août 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <[http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/drugs-drogues/treat\\_senior-trait\\_ainee/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/drugs-drogues/treat_senior-trait_ainee/index_f.html)>.
- MURNAGHAN, D. *Better practices model resource guide: Informing future researchers, policy makers and organizations*. Charlottetown, University of Prince Edward Island, 2006.
- Peers enhance non-profit programs*, Four Pillars Coalition, septembre 2004. Consulté le 11 juillet 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.city.vancouver.bc.ca/fourpillars/newsletter/Sept04/peersimprovenon-profitprograms.htm>>.
- Réduire les méfaits associés à l'usage des drogues par injection au Canada*, Santé Canada, 2001. Consulté le 11 juillet 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <[http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/drugs-drogues/injection/framework-cadre\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/drugs-drogues/injection/framework-cadre_f.html)>.
- REX, S. « Beyond cognitive-behaviouralism? Reflections on the effectiveness literature », dans A.E. Bottoms, L. Gelsthorpe et S. Rex (coord.), *Community penalties: Changes and challenges*, 2001, p. 67-86, Cullompton, R.-U., Willan, 2001.
- RHODES, T. *Outreach work with drug users: Principles and practice*, Strasbourg, France, Conseil de l'Europe (groupe Pompidou), 1996. Rapport final du consultant
- SMITH, J., ELLIS, A., HOWLETT, S. et O'BRIEN, J. *Volunteering for all? Exploring the link between volunteering and social inclusion*, London, R.-U., Institute for Volunteering Research, 2005. Consulté le 28 août 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.ivr.org.uk/socialexclusion/fullreport.pdf>>.
- Social justice - pioneer human services*, Pioneer Human Services, 2005. Consulté le 11 juillet 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.fastcompany.com/online/33/pioneer.html>>.
- STORRS, G. « Peering out from within: A peer support program at the Drumheller Institution », *Developments*, 1995, vol. 15, no 8, Edmonton, AB - Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission. Consulté le 28 août 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <[http://corp.aadac.com/developments/dev\\_news\\_vol15\\_issue8.asp#4](http://corp.aadac.com/developments/dev_news_vol15_issue8.asp#4)>.
- TRAUTMANN, F. « Peer support as a method of risk reduction in injecting drug-user communities: Experiences in Dutch projects and the "European peer support project." », *Journal of Drug Issues*, 1995, no 25, p. 617-628.
- TURNER, G. et SHEPHERD, J. « A method in search of a theory: Peer education and health promotion. », *Health Education Research*, 1999, no 14, p. 235-247.
- UGGEN, C. et JANIKULA, J. « Volunteerism and arrest in the transition to adulthood. *Social Forces* », 1999, no 78, 331-362.

---

VANDEVELDE, S., BROEKAERT, E., YATES, R. et KOOYMAN, M. « The development of the therapeutic community in correctional establishments: A comparative retrospective account of the 'democratic' Maxwell Jones TC and the hierarchical concept-based TC in prison », *International Journal of Social Psychiatry*, 2004, vol. 50, no 1, p. 66-79.

*Welcome*, Alberta Seventh Step Society, 2005.  
Consulté le 11 juillet 2006, à partir de l'adresse URL suivante : <<http://www.albertaseventhstep.com/>>.

*What we do*, LINC Society, 2006. Consulté le 11 juillet 2006, à partir de l'adresse URL suivante : < <http://www.lincsociety.bc.ca/whatwedo.html>>.

WHITE, W. *The history and future of peer-based addiction recovery support services*, 2004.  
Préparé pour le sommet de la SAMHSA Consumer and Family Direction Initiative 2004 Summit, des 22 et 23 mars 2004, à Washington, D.C.

---

# NOTES

---





Cette publication du Centre de développement des connaissances est également consultable en ligne, ainsi que d'autres publications ou dans une collection spéciale de la bibliothèque Imagine Canada – John Hodgson <[www.nonprofitscan.ca](http://www.nonprofitscan.ca)>.

Le Centre de développement des connaissances fait partie d'Imagine Canada, un organisme national qui intervient en faveur des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif et des entreprises dotées d'une conscience sociale du Canada et assure la promotion de leur œuvre au sein de nos collectivités.

**[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)**